La «Symbol» concernée par le crédit à la consommation

Page 3

LA FONDATION KENNEDY ACCUSE LE MAROC ET...

Christopher Ross charge le Royaume

Page 7

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5359 - MARDI 29 DÉCEMBRE 2015

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

PRODUITS SOUMIS AUX LICENCES D'IMPORTATION

Une liste non définitive sera publiée la semaine prochaine

Page 3

Cosmétiques, viagra et d'autres marchandises périmées

SAISIE DE MILLIONS DE PRODUITS CONTREFAITS



- LA POLICE JUDICIAIRE (PJ) DE LA GENDARMERIE NATIONALE MET FIN AUX ACTIVITÉS COMMERCIALES DOUTEUSES DANS PLUSIEURS LOCALITÉS D'ALGER.
- SAISIE DE MARCHANDISES PÉRIMÉES AVANT LEUR COMMERCIALISATION DANS LA CAPITALE POUR LE RÉVEILLON.
- SAISIE DE 1 800 000 UNITÉS DE VIAGRA DONT LA MAJORITÉ SONT PÉRIMÉES.
- SAISIE DE PRODUITS COSMÉTIQUES DESTINÉS AUX SALONS DE COIFFURE POUR DAMES CONSTITUANT UN DANGER POUR LA SANTÉ PUBLIQUE.
- LE MIS EN CAUSE POSSÈDE PLUSIEURS DÉPÔTS ET DES VÉHICULES COMMERCIAUX DE DIFFÉRENTS TYPES.

Page 2

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

VASTES PERQUISITIONS DANS PLUSIEURS DÉPÔTS ET GARAGES À ALGER

Des millions de produits cosmétiques et médicaux contrefaits saisis

- **LA POLICE JUDICIAIRE (PJ) DE LA GENDARMERIE NATIONALE MET FIN AUX ACTIVITÉS COMMERCIALES DOUTEUSES DANS PLUSIEURS LOCALITÉS D'ALGER.**
- **SAISIE DE MARCHANDISES PÉRIMÉES AVANT LEUR COMMERCIALISATION DANS LA CAPITALE POUR LE RÉVEILLON.**
- **SAISIE DE 1.800.000 UNITÉS DE VIAGRA DONT LA MAJORITÉ SONT PÉRIMÉES.**
- **SAISIE DE PRODUITS COSMÉTIQUES DESTINÉS AUX SALONS DE COIFFURE POUR DAMES CONSTITUANT UN DANGER POUR LA SANTÉ PUBLIQUE.**
- **LE MIS EN CAUSE POSSÈDE PLUSIEURS DÉPÔTS ET DES VÉHICULES COMMERCIAUX DE DIFFÉRENTS TYPES.**

Ces opérations rentrent dans le cadre de la lutte contre la criminalité multiforme et pour la préservation de l'ordre public, de l'économie nationale et de la santé publique.

La section de recherche de la Gendarmerie nationale d'Alger est partie sur des renseignements fournis par des citoyens faisant état de l'existence d'activités commerciales douteuses dans plusieurs endroits de la capitale, derrière lesquelles se tiennent plusieurs personnes activant dans le domaine de l'import-export, le commerce de gros et de détail de produits de fabrication étrangère et qui possèdent des dépôts et des véhicules commerciaux de différents types, notamment des camions.

Suite à ces données, la section de recherche de la Gendarmerie nationale d'Alger a ouvert une enquête. Après des investigations profondes à partir de plusieurs communes : Alger-centre, El-Kharouba, Hussein Dey, El-Harrach, Baraki et Cherarba, après la surveillance des mouvements de plusieurs personnes exerçant dans l'import-export à partir du port d'Alger à destination de l'est de la capitale, et de l'endroit de stationnement de ces camions chargés de la marchandise et celui du déchargement dans un des garages avec la surveillance de mouvement de son propriétaire, les enquêteurs se sont assurés de la présence d'une marchandise douteuse dans plusieurs dépôts.

Poursuivant l'enquête et après obtention d'un mandat de perquisition du garage auprès du procureur de la République près le tribunal d'El-Harrach, un plan minutieux a été mis en place pour saisir la marchandise avant sa commercialisation dans les marchés et dans différents endroits de la capitale, surtout durant la période du réveillon.

Cette marchandise est constituée de produits pharmaceutiques échappant à tout contrôle médical, de produits cosmétiques destinés aux salons de coiffure pour dames en plus de produits et de fortifiants et d'herbes médicinales pour maigrir ou de beauté. Après toutes les procédures judiciaires, les enquêteurs de la section de recherche de la gendarmerie d'Alger, en coordination avec les éléments de la brigade de de Gendarmerie nationale de Cherarba, ont réussi à découvrir la marchandise entreposé, dans des cartons.

Après l'envoi d'échantillons des produits pharmaceutiques saisis à l'Institut national de criminalistique et de criminologie de la Gendarmerie nationale de Bouchaoui et à plusieurs laboratoires, en l'occurrence le Laboratoire national des produits pharmaceutiques dépendant du ministère de la Santé et le Laboratoire national de la qualité et de la répression des fraudes qui dépend du ministère du Commerce et après le résultat de l'expertise, il s'est avéré que ces produits ne sont pas répertoriés et n'ont subi aucun contrôle médical, pharmaceutique ou de laboratoire et sont des fortifiants sexuels de différents types et de plusieurs pays, dont la majorité provient de Chine.

La fouille a aussi permis de découvrir des boîtes en carton contenant des souliers de sport et des souliers pour femmes comme couverture de ce commerce illicite. Parmi les produits pharmaceutiques qui rentrent dans les fortifiants sexuels on trouve des comprimés vendus à 200 DA l'unité à Alger.

Il y a également des sachets contenant des herbes pour la détente du corps, des bouteilles en plastique contenant du shampoing pour cheveux et pour leur repousse utilisé dans les salons de coiffure et de beauté, dont 4 genres de différentes couleurs, le prix varie entre 2 et 6 millions de centimes la bouteille. Après son arrestation, le mis en cause, le nommé Z. H. âgé de 40 ans, a été soumis à l'enquête par les gendarmes enquêteurs qui l'ont transféré au siège de la brigade territoriale de Cherarba (Alger).

Le mis en cause a avoué avoir loué le garage depuis près de 4 mois auprès d'une personne possédant un parking de véhicules ; avec acte ; comme il a déclaré que les produits pharmaceutiques saisis lui appartiennent. Il les ramenait au moyen de camions pour les stocker et les revendre en gros ou en détail dans plusieurs endroits de la capitale et les villes limitrophe. Suite à cette affaire, un camion de type Sonacome, un véhicule commercial de type Iveco, un véhicule Kia 4X4 et une importante quantité de produits entreposés dans des cartons ont été saisis.

Il s'agit de 1 800 000 unités de viagra périmées, 325 500 boîtes d'une préparation, 147 108 boîtes de fortifiants alimentaires, 7 200 boîtes de produits, 8 752 bouteilles de lisseurs à la kératine. Le mis en cause a été présenté devant le procureur de la République près le tribunal d'El-Harrach et une autre personne impliquée est activement recherchée par les services de la Gendarmerie nationale après son identification.

F. Sofiane

PROCÈS DE L'AFFAIRE SONATRACH 1

Les auditions des accusés débuteront probablement aujourd'hui

LE DEUXIÈME jour du procès des ex-cadres et ex-fonctionnaires de la Sonatrach s'est poursuivi hier par la lecture de l'arrêt de renvoi de la chambre d'accusation de la cour d'Alger par le greffier d'audience, Belhouane Saad, qui comporte pas moins de 295 pages. Le président du tribunal criminel d'Alger, Rekkad Mohamed, chargé de statuer dans cette affaire, a indiqué lors de l'audience d'hier que les auditions, qui débuteront probablement aujourd'hui, seront consacrées à celles des mis en cause impliqués dans les passations de marchés publics douteux. Ainsi, des hauts cadres de la société allemande Funkwerk electronic GMBH Plettac vont être entendus par le magistrat en charge du dossier quant aux contrats conclus avec la société Sonatrach. En effet, il ressort de l'arrêt de renvoi établi par l'ancienne présidente de la chambre d'accusation, Mme Zigha Djamila, désignée à la cour de Boumerdès en qualité de procureur général, que plusieurs anomalies et carences ont été relevées au cours de l'enquête préliminaire et de l'instruction judiciaire.

Un contrat de gré à gré a été octroyé à ce groupe choisi par l'intermédiaire d'un des fils de l'ex-PDG de Sonatrach, en l'occurrence Meziane Mohamed placé sous contrôle judiciaire au cours de l'instruction judiciaire, alors que ses deux enfants sont incarcérés à l'établissement d'El Harrach. Selon le dossier de l'enquête, le marché portant sur des installations de sécurité a été octroyé à cette société allemande, représentée en Algérie par le bureau d'études appartenant à l'ancien PDG du CPA et son fils (actuellement détenus), par l'intermédiaire de l'un des fils de l'ex-PDG de Sonatrach qui n'est autre que l'associé en même temps de ce groupe. Il est reproché à ces derniers, selon le même arrêt, d'avoir perçu des commissions importantes versées en devises dans leurs comptes à l'étranger, et d'avoir reçu aussi d'autres cadeaux portant donation d'appartements à Paris et aux USA au nom de leurs épouses. Ce marché est à l'origine de l'enquête diligentée par le Département du renseignement et de la sécurité (DRS) suite à un ensemble de renseignements qui ont révélé que cette société, pourtant récemment créée, a pu obtenir d'aussi grands marchés dans des conditions douteuses et est devenue le fournisseur exclusif de Sonatrach en matière d'équipements de sécurité. Pour rappel, 19 personnes ont été interpellées dans ce scandale. 7 ont été mises sous mandat de dépôt, dont les deux fils de l'ex-PDG de Sonatrach, l'ancien PDG du CPA et son fils, deux vice-présidents de Sonatrach et un entrepreneur privé, alors que l'ex-PDG, deux autres vice-présidents et trois cadres de Sonatrach ont été placés sous contrôle judiciaire pour «violation de la réglementation des marchés publics, association de malfaiteurs et corruption». Selon une enquête menée par le DRS, pas moins de 1 600 marchés ont été attribués de gré à gré ces dix dernières années par Sonatrach, plusieurs hauts responsables seraient impliqués dans des malversations.

Il convient de signaler que la Sonatrach n'est pas à son premier scandale, puisque l'ancien Premier ministre, Ahmed Ouyahia, avait déjà instruit l'Inspection générale des finances (IGF) en 2006 d'enquêter sur les marchés conclus par Sonatrach et la société américaine dissoute BRC. 41 marchés de gré à gré auraient été conclus avec BRC, pour un montant total de 185,7 milliards de dinars (2,1 milliards d'euros).

Le tribunal examinera lors des prochains jours point par point les contrats frauduleux conclus, à l'instar du contrat avec la société italienne Saipem. Des cadres seront convoqués à cet effet, dont le PDG Tullio Orsi qui a quitté le pays avec 6 de ses proches collaborateurs italiens (dont son adjoint le vice-président, le directeur commercial et le responsable des projets) la première semaine de février, juste après l'ouverture de l'enquête judiciaire et la mise de l'ex-PDG de Sonatrach sous contrôle judiciaire.

Selon le même arrêt, le tribunal se penchera également sur le contrat portant sur la construction du gazoduc GK 3, qui a connu plusieurs malversations.

Redouane Hannachi

-L'ex-PDG de la Sonatrach, Mohamed Meziane, sera le dernier accusé à être auditionné par le tribunal criminel d'Alger, a annoncé hier le juge en charge du dossier.
-Le même juge a réparti les mis en cause en quatre groupes lors des auditions qui débuteront au plus tard dans l'après-midi d'aujourd'hui.
-Le premier groupe qui sera entendu se compose de pas moins de 7 accusés lesquels sont poursuivis dans le cadre de la passation de marchés publics. Il s'agit de Al Ismail Mohamed Réda Djaffer, Belkacem Boumediene, Meziane Mohamed Réda et son frère Bachir Fouzi, Meghaoui El Hachemi, Meghaoui Yazid Lyès, Hassani Mustapha et Cheikh Mustapha.
-Le deuxième groupe se compose de Zenasni Benamar et Meziane Mohamed Réda qui sont poursuivis pour malversation.
-Le troisième groupe inculpé dans le cadre de la rénovation du siège de la Sonatrach sis à Ghermoul en plein cœur de la capitale, est composé d'Abdelwahab Abdelaziz, Senhadji Mohamed, Aït El Hocine Mouloud et Meliani Nouria.
-Le quatrième groupe qui défilera devant le tribunal criminel est composé des quatre sociétés étrangères impliquées dans cette affaire de malversation.
R. H.

LA FORMULE DE PRÊT SERA RELANCÉE DÉBUT 2016

La «Symbol» concernée par le crédit à la consommation

C'est confirmé. La Symbol fera bel et bien partie de la liste des produits répertoriés «made in Algeria». Le ministre de l'Industrie et des Mines l'a affirmé hier au cours du forum du lundi organisé par la Chaîne Une de la radio nationale. Le ministre a même annoncé que tous les autres modèles du fabricant de véhicules français qui sortiront de l'usine de Oued Tlélat seront étiquetés du label local.



Ainsi donc, ceux qui s'interrogeaient sur le listage de la voiture « algérienne « parmi les produits visés par le crédit à la consommation dont le lancement serait imminent sont servis. Le ministre n'a pas non plus manqué de rappeler que les autres marques de véhicules dont les projets sont en cours sur le même site pour Peugeot, à Annaba pour Fiat et Batna pour Hyundai, seront également concernées par la formule.

Le ministre a rappelé au passage que les discussions avec les responsables de la marque au tigre du groupe français PSA, dont la finalisation du protocole d'accord et la signature du cahier des charges est prévue en février prochain lors d'une rencontre entre les chefs de gouvernement des deux pays, a abouti à des accords avantageux pour le pays. Abdelmalek Sellal et Manuel Valls devront en effet finaliser, entre autres protocoles l'accord pour le lancement, au cours de l'année 2016, de la deuxième usine de montage de véhicules touristiques prévue sur le même site dans l'Oranie. Cette fois-ci a rappelé l'invité de l'émission radiophonique hebdomadaire, « notre exigence d'atteindre durant les cinq premières années un taux d'intégration de 40% a été acceptée par la partie française.

Bouchouareb a, sur la même lancée, rappelé que les discussions avec l'autre constructeur européen, l'italien Fiat pour la réalisation d'une unité de montage de véhicules à Annaba sont en bonne voie et devraient aussi connaître leur épilogue au cours de la même année. Idem pour les pourparlers avec le constructeur sud-coréen Hyundai dont l'implantation de l'unité de montage est prévue dans la capitale des Aurès, Batna. Le ministre a tenu à préciser que toutes ces marques seront concernées par le crédit que pourront contracter les ménages algériens auprès de différentes succursales bancaires.

Le crédit à la consommation, que le gouvernement compte relancer en début d'année si l'on croit les déclarations faites à ce jour par nombre de responsables, touchera une armada de produits locaux. La liste exhaustive des produits concernés par la formule de prêt a été finalisée par le département de Bouchouareb, et sera, à en croire le ministre, présentée au début du mois de janvier aux départements du commerce et des finances. Prévu depuis quelques mois déjà, le lancement de l'opération a été retardé pour, d'un côté, permettre à la Banque d'Algérie de mettre en place la centrale des risques des entreprises et ménages (CREM) qui sera un outil d'aide à la gestion des risques de crédits par les banques prêteuses, et d'un autre de justement définir les produits pouvant être considérés comme de fabrication locale.

En effet, avant le lancement du crédit, les banques se devaient de se prémunir contre les risques de non-payement des crédits que les consommateurs auront à contracter auprès des différentes succursales. Des mesures ont à ce titre été prises : entre autres il a été décidé que les contractants du crédit doivent être des nationaux résidents, que le montant mensuel global de remboursement du crédit contracté par l'emprunteur ne peut, en aucun cas, dépasser 30% de ses revenus mensuels nets régulièrement perçus, afin d'éviter le surendettement du client, et, enfin, que la durée de ce crédit devra être supérieure à trois mois mais ne doit pas, par ailleurs excéder les cinq années.

Tout ceci avec la mise en place par les banques d'instruments devant leur permettre de vérifier si l'emprunteur dispose de suffisamment de capacités de remboursement du crédit demandé.

Amine B.

PRODUITS SOUMIS AUX LICENCES D'IMPORTATION

Une liste non définitive sera publiée la semaine prochaine

LA LISTE des produits concernés par le dispositif des licences d'importation et d'exportation sera finalisée et soumise à un conseil interministériel dès la première semaine du mois de janvier 2016, alors que son entrée en vigueur sera effective dès la première quinzaine du même mois, a annoncé hier à Alger le ministre du Commerce, Bakhti Belaïb. «La mise en œuvre de ces licences permettra de rationaliser les importations et de protéger la production national», a-t-il justifié lors d'une conférence avec les opérateurs économiques, en marge de la 24e foire de la production nationale.

Le ministre a précisé que la liste est restreinte aux produits qui impactent lourdement la balance des payements. «La liste, qui entrera en vigueur à partir de la première quinzaine de janvier, permettra ainsi de réduire la facture des importations», a-t-il dit en précisant qu'elle concerne notamment les produits qui menacent les industries nationales naissantes mais aussi certains produits qui connaissent une surfacturation. Le ministre a fait savoir que la liste n'est pas définitive car après deux mois, des produits peuvent être ajoutés et d'autres retirés. Pour l'instant, le ministre a évoqué certains produits concernés par le nouveau dispositif dont les voitures, le rond à béton et le ciment. Mais également 63 produits contingentés importés de l'Union européenne dans le cadre du système préférentiel conclu entre les deux parties. «Il s'agit de produits agricoles et agroalimentaires originaires de l'UE, dont le montant nous revient à un milliard de dollars par an», a-t-il précisé. Il a affirmé par ailleurs que son département devra installer prochainement une commission présidée par le secrétaire général du ministère du Commerce pour faire l'évaluation et le suivi du dispositif.

La commission regroupera également des représentants des services des douanes, du ministère de l'Industrie et des Mines et du ministère de l'Agriculture. Comme pour rassurer les opérateurs économiques, le ministre a souligné que «la décision concernant les produits à soumettre aux licences se fera dans la transparence et à la lumière des concertations avec le patronat et les associations professionnelles», avant d'ajouter que « l'octroi des licences se fera dans la transparence «.

Pour le ministre, l'Algérie veut, à travers ce dispositif des licences d'importation et d'exportation, protéger son économie en ajustant ses accords conclus avec l'UE et la Zone arabe de libre échange, mais sans pour autant faillir à ses engagements avec ces mêmes partenaires économiques.

Le secrétaire général de l'UGTA, Abdelmadjid Sidi Saïd, qui a approuvé le dispositif, a souligné pour sa part qu'il s'agit de protéger l'industrie et l'économie algériennes, d'autant que les pays ultralibéraux qui prônent la liberté du commerce imposent des tarifs douaniers pour protéger leur propre économie, notamment contre l'invasion des produits chinois. Le patron de la centrale syndicale a ajouté que la crise pétrolière devrait nous pousser à protéger et diversifier notre économie, car «nous sommes déjà dans la phase de l'après pétrole».

Z. M.



PRODUITS AGRICOLES

Les licences d'importation lancées le 10 janvier 2016

LE DISPOSITIF des licences d'importation des produits agricoles et agroalimentaires contingentés sera lancé le 10 janvier 2016, a indiqué hier le ministère du Commerce dans un communiqué.

«Suite au communiqué du ministère du Commerce en date du 27 octobre 2015 portant sur la suppression du système FIFO pour l'importation des contingents des produits agricoles et agroalimentaires en franchise de droits de douane ou tarif de droit de douane référentiel, et conformément aux dispositions du décret exécutif no 15-306 du 6 décembre 2015 paru au Journal officiel no 66, nous informons les opérateurs économiques que le nouveau dispositif des licences d'importation sera lancé le 10 janvier 2016», précise le ministère.

A cet effet, poursuit le communiqué, un avis de presse du ministère du Commerce sera publié dans la presse nationale, dans son site web et au niveau des Directions du commerce des wilayas et des Chambres de commerce et d'industrie. Cet avis comportera le délai d'introduction des demandes des licences, la liste des produits concernés et les documents et pièces justificatifs à joindre à la demande.

A rappeler que le système FIFO (First in, First out) donne accès à des quotas de marchandises suivant le principe du «premier arrivé premier servi», permettant aux importateurs algériens d'être exonérés de droits de douanes sur des produits contingentés, c'est-à-dire des produits bénéficiant d'une exonération totale ou partielle des droits de douanes mais dont les quantités importées sont limitées.

Adopté en novembre dernier par un conseil du gouvernement dans le cadre de l'application des dispositions de la nouvelle loi sur le commerce extérieur, le décret exécutif du 6 décembre 2015 fixe les conditions et les modalités d'application des régimes des licences d'importation ou d'exportation de produits et marchandises, rappelle-t-on.

Il porte notamment sur la mission du comité interministériel chargé de la délivrance des licences, les modes de répartition des contingents et la durée de validité de ces licences.

Le décret indique que les licences d'importation automatiques sont délivrées par les secteurs ministériels concernés sur la base d'une demande accompagnée de documents justifiant la conformité des produits selon leur nature et la situation juridique des opérateurs économiques.

A ce titre, les secteurs ministériels sont appelés à déterminer la liste des produits jugés nécessaires à soumettre au dispositif de licence. Quant aux licences non automatiques, elles sont accordées par le ministère du Commerce sur proposition d'un comité interministériel permanent institué auprès de ce ministère, afin de gérer les contingents de produits.

Ce comité a pour mission de formuler des propositions relatives à la liste des produits et la détermination des volumes quantitatifs des contingents.

S. N.

LE FFS ÉGRATIGNE CEUX QUI TENTENT DE SOUILLER LE PARCOURS DU HÉROS

«Hocine Aït Ahmed n'a pas apporté sa caution ou son soutien à quelque clan que ce fût du pouvoir»

Dans son avant-dernier communiqué, le FFS a tenu à mettre fin à une mini-polémique qui s'est instaurée depuis quelques jours sur les dispositions techniques devant garantir la sécurité sur la voie publique lors des funérailles de Hocine Aït Ahmed, prévues vendredi prochain.

Le parti a annoncé que toutes les dispositions seront prises en coordination avec les autorités, c'est-à-dire avec la collaboration des services de sécurité de l'Etat (police, gendarmerie et les autorités administratives) pour assurer le transfert du défunt depuis Alger jusqu'à son village de naissance.
La dépouille, qui sera exposée jeudi au siège du parti sur les hauteurs d'Alger, sera transférée vendredi matin dans son village natal Ath Ahmed à Ain El Hammam, encadrée par un cordon sécuritaire, et le cortège funéraire qui suivra obéira aux strictes consignes de sécurité qui seront arrêtées avec la collaboration des responsables du parti. Il n'y aura pas donc de halte à Tizi Ouzou comme suggéré par la fédération du parti de cette wilaya.
Une cérémonie de recueillement aura lieu à Lausanne aujourd'hui afin de permettre à ses amis en Suisse et ses relations internationales de lui rendre un dernier hommage. Dans un autre communiqué diffusé tard dans la même journée, le secrétariat national à la communication du FFS a tenu à réagir à certains écrits sur le parcours historique et politique de Hocine Aït Ahmed, parus ces derniers jours, et que la direction du parti juge «sans fondement». Selon le parti, il (le parti) se réserve le droit de corriger des «approximations» sur le parcours de Si l'Hocine.
Il appelle néanmoins à la «retenue les colporteurs de racontars » sans aucun fondement de vérité sur ses pratiques et ses idées politiques», lit-on dans le communiqué. Selon le FFS, à aucun moment, récent ou passé, Hocine Aït Ahmed «n'a apporté sa caution ou son soutien à quelque clan que ce fût du pouvoir», souligne la direction du parti qui rappelle que le combat de son leader historique «est toujours allé de pair avec un sens élevé de l'éthique politique qui interdit les grenouillages et ce qu'il appelait «les fourbilatérales».
Avant d'appeler ceux qui furent sourds à ses idées de son vivant d'avoir «au moins la décence de «la mettre en sourdine» en ces jours de deuil», conclut le communiqué qui tente de mettre fin à une tentative de récupération de certains cercles politiques. Les jours passent et les révélations sur le parcours politique de Hocine Ait Ahmed surgissent au fur et à mesure. Selon des sources autorisées, Ait Ahmed s'apprêtait à livrer aux combattants de l'ALN, avant son arrestation en 1956 par la police coloniale, un lot d'armement provenant des Etats-Unis.
Cette confidence, il l'a faite a une journaliste française qui était à bord de l'avion arraisonné par l'aviation française en 1956 avec à son bord les cinq historiques. «J'ai transmis à la journaliste le document des résolutions du congrès de la Soummam. Puis, je devais faire venir un bateau d'armement des Etats-Unis au Maroc, et c'est le prince héritier Moulay Hassan, auquel je me suis adressé, qui m'a dit : je vous donne la licence qui vous autorise à faire ça» lui révèle-t-il.

Le ratage historique d'une fusion entre le PRS et le FFS

Feu Mohamed Boudiaf avait émis le vœu, en 1964, de fusionner les deux partis, PRS et FFS, dans une seule union pour faire barrage au pouvoir dictatorial de Ben Bella, par le biais d'une lettre qu'il a adressée, à Ait Ahmed. De passage à Paris après sa libération de prison, Boudiaf entreprit de rencontrer les cadres du FFS qui ont réussi à échapper à la toute-puissante sécurité militaire. L'ex-président du HCE avait rencontré Mohand Akli Benyounès, dit Daniel, pour tenter de former une opposition solide au pouvoir d'Alger et passer à l'action un 6 juillet. «Comme tu as dû le savoir, Si Moussa et moi-même, forts de l'accord intervenu lors de ta rencontre avec la délégation que nous t'avons envoyée, lequel accord a été confirmé par ta lettre manuscrite, nous avons décidé de passer à l'action le 6 juillet dernier sans plus attendre avec l'idée de te rencontrer après, comme tu l'as suggéré en vue de régler les problèmes de coordination et d'arrêter d'un commun accord une position sur le seul point resté en suspens entre nous et se rapportant à l'inclusion du frère le colonel Saddek (Dehiles) dans le comité, point sur lequel nous étions en principe tous les deux d'accord (…) Je me permets de te signaler que le temps presse et que le monde nous observe et attend de nous des décisions dignes de patriotes que rien ne



doit plus séparer pour engager dans l'Union et la confiance, le dernier combat contre la dictature du gang de Ben Bella. Par ailleurs, je suis maintenant convaincu que si par malheur chacun continuait à se revendiquer de telle ou telle appartenance il y a lieu de s'attendre à un échec certain pour tous. Nos adversaires sont nombreux ainsi que nos détracteurs pour sous-estimer leur force ou faire semblant de les ignorer. Un autre danger et non des moindres est représenté par tous les pêcheurs en eau trouble qui ne manqueront pas de profiter de la confusion pour multiplier les manœuvres, et accentuer les divisions de ceux qui, sur le terrain et ailleurs, sont confrontés aux mêmes difficultés et partagent les mêmes responsabilités. Du côté du Constantinois, du Nord au Sud, la volonté est unanime de parvenir à l'Union qui signifie la fusion à tous les niveaux et dans tous les domaines. Pour notre part, conscients de cette profonde aspiration des masses et des militants, nous ferons tout pour que cette Union se réalise le plus rapidement possible.
Sache que depuis longtemps et surtout depuis la concrétisation de la formule d'Union, il n'a plus été question du PRS pour mes amis et moi-même; aujourd'hui je suis en droit de me poser la question s'il en est de même pour les autres. J'espère avoir tout dit et j'attends de toi une réponse (…) Il reste à préciser que le Conseil national pour la défense de la République (CNDR), sigle que nous avons adopté en tenant compte de tes remarques n'est pas en réalité notre création propre ni encore moins la propriété de tel ou tel personne.
En notre âme et conscience, nous l'avons arrêté en partant de l'idée maîtresse de dépasser les questions de personnes et de régions qui ont, qu'on le veuille ou non, été les écueils sur le chemin de l'entente et de la compréhension» termine la lettre. Ait Ahmed fut emprisonné quelques temps plus tard et la fusion entre les deux partis échoua. Cette opération politique aurait peut-être sauvé à l'Algérie d'une dictature implacable incarnée à l'époque par un régime issus d'un coup de force contre le GPRA.

Hocine Adryen

LA DÉPOUILLE DE HOCINE AÏT-AHMED NE SERA PAS EXPOSÉE À TIZI-OUZOU

La dépouille de Hocine Aït-Ahmed ne sera pas exposée à Tizi-Ouzou en vue d'un dernier hommage, mais sera acheminée directement d'Alger, plus exactement du siège du parti, vers le cimetière d'Ath-Ahmed dans la commune d'Aït-Yahia et daïra de Aïn El Hammam. C'est ce que nous a indiqué, hier, un responsable du FFS à Tizi-Ouzou. Notre interlocuteur a précisé que le cortège funèbre prendra la direction d'Ath-Ahmed dès l'aube de vendredi prochain, c'est-à-dire le jour prévu pour l'enterrement. Quant à l'heure exacte de la mise en terre du défunt, elle n'est pas encore indiquée, mais fort probablement qu'elle aura lieu au milieu de l'après-midi, soit après la prière d'El açr. En effet, vu le nombre de citoyens attendus pour assister à l'enterrement, il faut s'attendre certainement à l'heure de l'après-midi pour que chacun ait le temps de lui rendre l'ultime hommage. En tout cas, la famille du défunt et les responsables concernés, conscients du nombre impressionnant de gens devant se déplacer à Ath-Ahmed pour assister à l'enterrement, ont prévu toutes les mesures d'accueil jugées idoines. La seule problématique pouvant surgir reste les aires de stationnement pour les centaines de véhicules attendus. Cela ne fait aucun doute que beaucoup de visiteurs auront à parcourir plusieurs km pour rejoindre le cimetière d'Ath-Ahmed. S. T.

RENOUVELLEMENT PARTIEL DU SÉNAT À BÉJAÏA

La bataille se jouerait entre les candidats du FFS et FLN

L'HEURE de vérité a sonné pour les cinq candidats. C'est aujourd'hui que les urnes trancheront entre ces «cavaliers», M.M. Mohamed Bettache du FFS, P/APW, Abdelhamid Merouani du FLN, maire de Béjaïa, M. Mouloud Debboud du RCD, responsable du bureau régional et président du groupe de son parti à l'APW, M. Yacine Ramdani maire de Oued-Ghir issu du MPA et le candidat indépendant, maire d'Ighram M. Boussaâd Ibaliden.
Les grands électeurs au nombre de 839 dont 43 de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) sont invités de 8h du matin jusqu'à 17h, à choisir leur candidat préféré en remplacement de. Salah Derradji du FLN, dont le mandat est arrivé à terme. Ceci dit, la bataille se poursuit jusqu'à la dernière minute. Quoique, le candidat qui en sortira vainqueur dépendra de sa capacité à ratisser large auprès des autres formations politiques notamment, du vivier électoral des indépendants qui sont convoités de partout.
Le candidat du FFS, M. Mohamed Bettache, actuel P/APW est parti pour gagner car arithmétiquement, le FFS possède 255 élus et peut être un peu moins avec ceux qui l'ont quitté, mais toujours plus fort que les autres. Le candidat du FLN qui part avec 138 élus pourrait apporter la surprise vu la campagne et surtout le travail de coulisse mènes depuis des semaines avec ses amis. Certains avancent même que ce dernier a pu convaincre certains élus à voter pour lui. Reste à vérifier cela le jour « J» dans les urnes lors du dépouillement des bulletins.
Mouloud Debboub dont le parti possède 129 moins quelques uns n'aura pas beaucoup de chance de l'emporter devant les deux premiers même si les élus du RCD restent les plus disciplinés. Pour sa part, Yacine Ramadani du MPA qui dispose de moins de 20 élus environ pourrait aussi être soutenu par des transfuges du FFS, du RCD et des indépendants. Le maire d'Ighram. Boussaâd Ibaliden serait le maillon le plus faible de cette course, lui qui part sans soutien et en candidat indépendant. Il faut aussi compter sur t l'abstention qui pourrait aussi influer beaucoup dans cette joute. Ainsi, le candidat le mieux à même de l'emporter n'est autre que celui du FFS, M. Mohamed Bettache. Si les élus de son parti lui resteront toujours fidèles, lui qui avait fait face à des clivages et des critiques dans son camp lors des primaires du parti.

N. Bensalem

POUR DES RAISONS D'AUSTÉRITÉ

Le projet du tramway de Blida gelé

En clôturant les réunions tenues régulièrement au siège de la wilaya, Abdelkader Bouazghi, wali de Blida, a entendu dimanche les rapports des directeurs de l'énergie, du commerce, du transport, du tourisme, de la poste et des télécommunications ainsi que celui des affaires religieuses.

Si le wali a été satisfait du travail réalisé jusqu'à présent par la direction de l'énergie et des mines, dont l'exposé a été présenté par son directeur de wilaya Moussa Bibi, cela n'a pas été le cas pour d'autres secteurs, à l'image de celui du tourisme et de l'artisanat, ou encore celui du commerce. Au directeur du premier secteur cité, le wali recommande de pratiquer une politique à même de promouvoir le tourisme dans cette wilaya. «Il faut une politique guerrière car, dans la wilaya de Blida, toutes les conditions se prêtent pour promouvoir le tourisme», a-t-il précisé.

Par ailleurs, Abdelkader Bouazghi n'a pas non plus été tendre avec la directrice du commerce, à qui il reproche un manque de maîtrise dans les réalisations mais surtout dans le suivi des projets en cours, notamment celui d'un marché couvert pour lequel une assiette de terrain convenable pour sa réalisation n'a toujours pas été trouvée. «Nous ne pouvons pas gérer les dossiers dans nos bureaux», a fait remarquer le wali.

Concernant l'opération de nettoiement des villes de la wilaya le wali, a ajouté : «On compte 60 000 commerçants inscrits dans votre secteur et titulaires d'un registre du commerce. Si vous arrivez à convaincre le quart d'entre eux de nettoyer leurs façades et de remplacer leurs enseignes, nous ferons une révolution. Les commerçants ont un rôle à jouer, et nous avons à vendre l'image de Blida.»

Quant au secteur du transport, dont l'exposé a été présenté par son directeur par intérim, il a enregistré une diminution sensible dans les moyens transportant les personnes. C'est ainsi qu'il a été constaté que le plan de transport pour l'année 2015 a enregistré une baisse de 113 bus suite à la note envoyée par le ministère des Transports à toutes les directions du pays.

«Le nombre de bus existant actuellement dans la wilaya de Blida est de 2 231 bus, soit 72 152 sièges, alors que le nombre d'opérateurs est de 1 879. Ce qui veut dire qu'il arrive qu'un seul opérateur soit propriétaire de 2 ou 3 bus», a affirmé le directeur par intérim de ce secteur. Un moyen de transport constitué un point constitue un point névralgique dans cette wilaya. Il s'agit du téléphérique reliant Blida à Chréa et vice versa.

Ce transport, qui dans un passé récent était le plus long au monde avant que la Chine n'en lance un autre qui dépasse le téléphérique algérien de quelques centaines de mètres, a coûté au pays 12 millions d'euros en 2007. Actuellement, il est à l'arrêt après des actes de sabotage «opérés par ceux qui sont censés le préserver», a expliqué le premier responsable du secteur. Néanmoins, une note d'espoir a jailli lorsque ce même responsable a déclaré que 18 experts étrangers, français notamment, sont en Algérie, et que les travaux de mise en service et de réhabilitation du téléphérique devaient reprendre le 4 janvier 2016 pour être achevés le 14 octobre de la même année.

D'un autre côté, le pessimisme s'est réinstallé chez les membres de l'exécutif lorsqu'il leur a été annoncé que, pour des raisons d'austérité observée par le gouvernement algérien, le projet tant attendu par la population blidéenne, qui consiste en la réalisation du tramway qui décongestionnerait la ville de la densité de la circulation automobile, a été gelé au niveau de l'étude, et ce pour des raisons que tout le monde connaît.

Yazid B.

PROGRAMMES DE RÉALISATION DE LOGEMENTS

Réhabilitation du rôle des architectes

UNE RENCONTRE a regroupé les membres du Conseil national de l'Ordre des architectes (CNOA) et le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune.

Ce dernier a souligné la place «importante» occupée par cette instance qui se veut, pour le ministère, l' «unique représentant» des architectes. Lors d'une rencontre consacrée à la réhabilitation du rôle des architectes pour l'aboutissement des programmes de réalisation des logements publics, le ministre de l'Habitat a insisté sur la nécessité d'associer le Conseil national de l'Ordre des architectes (CNOA) et ses conseils locaux dans le processus relatif aux études et le choix des bureaux d'études. Notons que le ministre relèvera le rôle de «partenaire privilégié» qu'exerce le CNOA dont la direction vient d'être renouvelée.

M. Tebboune et le CNOA, qui a élu la semaine dernière son nouveau président, ont entériné une feuille de route qui définit les mécanismes d'échanges entre les deux parties et consacre le rôle des architectes en tant que principal acteur dans les différents programmes publics du secteur, a-t-on appris auprès du ministère. Le ministre a demandé aux responsables du secteur, tant au niveau central que local, de renforcer la coordination avec l'Ordre national des architectes, notamment en ce qui concerne les projets de logements et infrastructures publiques à travers le pays, a précisé la même source.

Il a appelé, également, les architectes à resserrer leur rang en vue de renforcer leur organisation. Il s'est dit ouvert à toutes les propositions formulées par l'Ordre national des architectes en vue d'améliorer le système national de l'urbanisme soulignant la place «importante» occupée par cette instance qui se veut, pour le ministère, l'«unique représentant» des architectes. Il s'agit également, selon lui, d'un «partenaire principal» qui est consulté notamment dans l'élaboration des textes législatifs relatifs à l'urbanisme et l'activité des architectes.

Le ministre a par ailleurs, invité le CNOA à s'unir et à préserver leur organisme qui bénéficiera de tout le soutien moral et matériel qu'il faut, pour prendre part, efficacement, aux projets du secteur, ajoute la même source. Les membres du CNOA se sont montrés, de leur côté, disposés à coordonner avec le ministère pour «relever le défi». Le Conseil national de l'Ordre des architectes a élu, la semaine écoulée, Mustapha Tibourtine en qualité de nouveau président en remplacement de Djamel Charfi.

Lynda Louifi

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Des cartes biométriques pour les étudiants

LE MINISTRE de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, a indiqué hier à Alger que son département s'attèle, en coordination avec les services du ministère de l'Intérieur et des Collectivité locales, à mettre en place une carte biométrique de l'étudiant à partir de la prochaine rentrée universitaire. Intervenant à l'ouverture de la réunion de concertation avec les représentants des organisations estudiantines agréées, M. Hadjar a fait savoir qu'un groupe de travail s'attèle à préparer la mise en place d'une carte biométrique unique pour l'étudiant.

«L'étudiant est contraint actuellement d'avoir plusieurs cartes et la nouvelle démarche vise à lui attribuer une carte unique», a expliqué M. Hadjar, qui évoquait les mesures à introduire encore dans son secteur. Il a indiqué, en outre, que des instructions ont été données pour la remise des diplômes définitifs aux étudiants à la fin de leur cursus, afin de leur permettre d'«appréhender la vie professionnelle dans de bonnes conditions».

Rappelant le décret sur les équivalences qui n'a pas changé depuis 1971, le ministre a mis l'accent sur la nécessité de faire la distinction entre l'équivalence et l'authentification des diplômes, précisant dans ce cadre que l'équivalence est systématique pour les universités reconnues mondialement. Il a fait remarquer que son ministère «planche actuellement sur la révision de la liste des universités privées (concernant les équivalences) en sollicitant le concours de nos représentations diplomatiques à l'étranger». Concernant sa rencontre avec les représentants des organisations estudiantines, il a expliqué qu'elle «entre dans le cadre de la concertation régulière et cyclique engagée avec les partenaires du secteur», l'objectif étant de leur «faire connaître le travail qui se fait au niveau de la tutelle dans le domaine pédagogique et organisationnel».

S. N.

KHEBRI A REÇU L'AMBASSADEUR D'ALLEMAGNE

Les entreprises allemandes invitées à investir dans l'énergie en Algérie

LE MINISTRE de l'Energie, Salah Khebri, a reçu hier l'ambassadeur d'Allemagne à Alger, Gotz Lingenthal, avec qui il a eu un entretien sur la coopération énergétique, tout en invitant les entreprises allemandes à investir dans le domaine énergétique en Algérie.

Durant cette rencontre tenue au siège du ministère de l'Energie, les deux parties ont passé en revue l'état des relations de coopération entre l'Algérie et l'Allemagne dans le domaine de l'énergie et les perspectives de coopération, indique un communiqué du ministère.

Le ministre et l'ambassadeur allemand se sont félicités du renforcement de la coopération par la signature, en mars 2015, de la Déclaration d'intention commune pour un partenariat énergétique algéro-allemand.

Dans ce sens, ils ont souligné l'importance de la mise en œuvre de cette déclaration à travers des projets concrets, notamment dans les domaines des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.

En outre, ajoute le communiqué, M. Khebri a invité les entreprises allemandes à explorer les opportunités d'investissement dans le secteur énergétique en Algérie. A rappeler que la Déclaration d'intention pour un partenariat énergétique algéro-allemand vise le renforcement des relations bilatérales dans le domaine de l'énergie à travers l'instauration d'un dialogue de haut niveau sur les différentes thématiques de politique énergétique, le développement des énergies renouvelables, l'amélioration de l'efficacité énergétique et la protection de l'environnement. L'exploration et la production d'hydrocarbures, la promotion de partenariats industriels interentreprises et la formation initiale et continue sont également des domaines privilégiés de coopération à renforcer entre l'Algérie et l'Allemagne. **R. N.**

MÉDÉA

Rencontre nationale sur l'utilisation des TIC au service de la vulgarisation

Une rencontre nationale sur l'utilisation des technologies de l'information et de la communication est abritée du 29 au 30 décembre par le centre de formation et de vulgarisation agricole (CFVA) de Médéa. Organisée sous la houlette de la direction de la formation, de la recherche et de la vulgarisation, elle est destinée aux personnels de vulgarisation et d'appui du ministère de l'agriculture, du développement rural et de la Pêche. Pas moins d'une dizaine de communications portant sur les thématiques des stratégies de communication multimédia pour le développement, les TIC dans le développement agricole, la mise en place des réseaux d'information, système d'information et de communication en santé animale sont, entre autres, prévues dans le cadre de la rencontre nationale. Outre les débats qui auront lieu entre les participants et les encadreurs, les organisateurs ont programmé des ateliers nocturnes de brainstorming et des séances de discussions sur la gestion des connaissances et services d'information au niveau local, les rôles des réseaux sociaux dans les activités de vulgarisation et d'appui, le renforcement des capacités des capacités pour l'utilisation des TIC, etc. En parallèle, une autre formation sur le thème de l'ingénierie de formation regroupant les cadres du secteur se déroule depuis le début de la semaine au CFVA.

N. B.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCTRATIQUE ET POPULAIRE
CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE
DE BAB-EL-OUED
NIF N° 408016000016049000003

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISIOIRE DE MARCHE

Conformément aux dispositions de l'article 49 alinéa 02 du décret présidentiel n° 10-236 du 10 octobre 2010 modifié et complété portant règlementation des marchés publics, la direction générale du CHU de Bab –El – Oued informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national restreint N°36/15 relatif aux prestations de nettoyage et d'entretien des services réparti en lots séparés au profit du CHU de Bab El-oued pour l'année 2016, paru dans les quotidiens nationaux LE JEUNE INDEPENDANT en date du **05/11/2015**, EL ANE en date du **05/11/2015** et le BOMOP, qu'à l'issue de la procédure d'évaluation des offres techniques et financières, d'après les critères arrêtés dans le cahier des charges, les marchés ont étés attribués aux soumissionnaires suivants :

DESIGNATION	SOUMISSIONNAIRES RETENUS	MONTANT	NOTE Sur 100 points	Durée d'exécution	CRITERES DE CHOIX
Lot n° 01 : service de chirurgie orthopédique et traumatologique et le service de neurochirurgie.	ETS CHERIFI IHCEN NIF 283090101036121	4 914 000,00 DA/TTC	100 points	Année 2015	Le moins disant
Lot n°02 : le service de chirurgie générale et le service de chirurgie urologique.	ETS MOURED S'MAHI NIF 179470400011143 NIF	8 845 200,00 DA /TTC	70 points	Année 2015	Le moins disant
Lot n°03 : le service de radiologie et le service d'ophtalmologie.	ETS BELAID FEROUDJA NIF 298106250347330	6 079 320,00 DA /TTC	70 points	Année 2015	Le moins disant
Lot n°04 : le centre de tri et le bloc de consultations spécialisées	SARL ENTS NET NIF 000816098084472	6 661 980,00 DA /TTC	100 points	Année 2015	Le moins disant
Lot n°05 : la clinique GHARAFA IBRAHIM	ETS NET HP AMMAR BELABAS NIF 183150900039126	17 340 000,00 DA/TTC	60 points	Année 2015	Le moins disant
Lot n°06 : le service de gastro-entérologie et le service de neurologie	ETS CHERABTA YOUCEF NIF 197918130063917	8 143 200,00 DA /TTC	65 points	Année 2015	Le moins disant

Les soumissionnaires désirants prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités de se rapprocher du CHU de BAB EL OUED au plus tard trois (3) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis.

Les soumissionnaires ont un délai de dix (10) jours à partir de la première parution du présent avis dans les quotidiens ou le BOMOP pour formuler d'éventuels recours auprès de la commission ministérielle des marchés, ministère de la santé, de la population et de la réforme hospitalière, au 125 Bd ABDERRAHMANE LAALA EL MADANIA ALGER, conformément à l'article 114 du décret présidentiel n°10-236 du 07 octobre 2010 modifié complété, portant réglementation des marchés publics.

Le Jeune Indépendant **du 29/12/2015 / ANEP N° 360 658**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE BIR MOURAD RAIS
COMMUNE DE BIR KHADEM
N° : 17 /2015
NIF N° 410002000016085010 11

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

La commune de Birkhadem lance un avis d'appel d'offres national restreint au profit des entreprises ayant une certificat de qualification et classification professionnelles activité principale en travaux **hydraulique, catégorie III et plus pour:**

Projet N°01 : Création Réseau d'assainissement au niveau d'ONAMA Rue Khelifi Hamid Et Coté Ecole Mohamed Kheir-Eddine.

Projet N° 02 : Rénovation Réseau d'assainissement au niveau de l'école kerouche Slimane Vers la Rue Des Trois Frères Djilali .

- COMMUNE DE BIRKHADEM-

NB:Il est à noter que les projets sus cites sont des projets séparés , Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou les deux projets lancés par la commune

Les entreprises intéressées par le présent avis sont invités à retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés de la commune contre paiement de **2000.00 DA Pour chaque cahier des charges** ,au niveau de trésorier communal. L'offre doit être présentée sous double pli fermé et sous forme de pli technique et pli financier séparé à l'intérieur de la même offre (le pli extérieure doit être anonyme et doit porter l'objet du projet le numéro d'appel d'offres et la mention suivante :

Avis d'appel d'offres national restreint N° ...17.../2015

Projet N°01 : Création Réseau d'assainissement au niveau d'ONAMA Rue Khelifi Hamid Et Coté Ecole Mohamed Kheir-Eddine .

Projet N° 02 : Rénovation Réseau d'assainissement au niveau de l'école kerouche Slimane Vers la Rue Des Trois Frères Djilali .

Commune de Birkhadem-

« Soumission à ne pas ouvrir »

Les offres doivent être adressées à: **Monsieur le Président de L'assemblée Populaire Communale de Birkhadem. Rue Mezouar Abdelkader.**

a) L'OFFRE TECHNIQUE COMPRENDRA :

- La déclaration à souscrire selon le modèle ci-joint dûment signée datée et cachetée par le soumissionnaire;
- Le présent cahier des charges paraphé par le soumissionnaire annexé de ses spécifications techniques ;
- Une copie du certificat de qualification et classification professionnelles activité principale en travaux **hydraulique, catégorie III et plus.**

Et les autres pièces exigées sont indiquées dans le cahier des charges.

L'OFFRE FINANCIERE COMPRENDRA : **renforcement de la chaussée**

- La soumission selon modèle ci joint dûment signée datée et cachetée par le soumissionnaire;
- Le bordereau des prix unitaires dûment signé daté et cacheté par le soumissionnaire ;
- Le devis quantitatif estimatif de l'offre dûment signé datée et cacheté par le soumissionnaire;

(La durée de préparation des offres est fixée à **15** jours à compter de la première parution dans les journaux nationaux et le BOMOP).

La date et l'heure limite de dépôt des offres correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres à **12h00.**

Les soumissionnaires sont cordialement invités à assister la séance publique d'ouverture des plis techniques et financiers à 14h00 au niveau du siège de la commune.

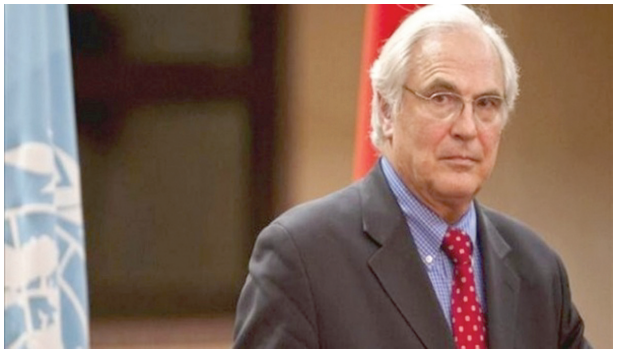
Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant la durée de préparation des offres augmentées de trois mois.

Le Jeune Indépendant **du 29/12/2015 / ANEP N° 360 942**

LA FONDATION KENNEDY ACCUSE LE MAROC ET...

Christopher Ross charge le Royaume

La fondation Robert Kennedy écorche une nouvelle fois le Maroc et sa politique colonialiste. Présidée par la fille du défunt sénateur américain Robert Kennedy, la fondation accuse le Maroc de nombreux méfaits : «torture, négligence médicale, explosion de mines non contrôlés».



La présidente de cette fondation pour la justice et les droits de l'homme vient ainsi de remettre un rapport au Comité des droits de l'homme relevant de l'ONU pour l'appeler à étendre les attributions de la MINURSO. Ce rapport attaque frontalement le Maroc et appelle la structure onusienne à étendre la mission de la MINURSO dans les provinces du Sud pour englober les droits humains. La fondation Kennedy a appelé le CDH à exercer des pressions sur le Maroc pour l'astreindre à clarifier ses positions quant aux accusations portées contre lui.
Le nouveau rapport intervient à la veille de la tenue du CDH, prévu en mars prochain, pour examiner aussi bien les rapports officiels que ceux d'un certain nombre d'organisations non gouvernementales, le tout devant être couronné par des recommandations en octobre 2016. L'envoyé personnel du SG de l'ONU pour le Sahara, Christopher Ross, a lui aussi accusé le Maroc de refuser d'entrer en négociation directe avec le Polisario sans la présence de l'Algérie, dans un rapport très critique envers le Maroc. Autre charge lancée par l'émissaire Ross dans son rapport relayé par le site spécialisé dans les questions onusiennes «Innercity» : l'interdiction de se rendre dans les villes du Sahara occidental, relatée par Christopher Ross lui-même lors de la séance qui lui a été consacrée au siège du Conseil de sécurité. Mais selon des sources britanniques, le Maroc aurait changé de position. L'émissaire onusien aurait reçu des «assurances» de la part de Rabat en vue d'autoriser ses déplacements dans les territoires occupés. Les observations émises par le Comité des droits économiques, sociaux et culturels, relevant du Conseil des droits de l'homme, dans son dernier rapport sur le Maroc, sont illustratives du malaise qui règne actuellement dans ce pays. Le mur de sécurité érigé à la frontière sud du royaume est critiqué. Le Comité des droits économiques, sociaux et culturels, à l'origine de ce rapport diffusé courant octobre, évoque pour la première fois ce mur de «sécurité» érigé par le Maroc au tout début des années quatre-vingts dans l'objectif de «sécuriser» ses frontières. «Le Comité est profondément préoccupé que le mur de sable, fortifié de mines antipersonnel, construit par le Maroc entre la partie du territoire du Sahara occidental contrôlé par le Maroc et le reste du territoire, empêche les Sahraouis de jouir pleinement de leurs droits consacrés dans le Pacte», peut-on lire dans ledit rapport. Le Comité du CDH se dit «inquiet du fait que l'implication des Sahraouis dans l'utilisation et l'exploitation des ressources naturelles n'a pas toujours été respectée».

H. A.

AGRICULTURE

L'opération des labours bat son plein à Tizi Ouzou

NONOBSTANT le faible taux de la pluviométrie par rapport à la saison, l'opération des labours dans le cadre céréalier bat son plein dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Selon M. Ali Oukaci, responsable du département céréalier de la Direction des services agricoles de la wilaya de Tizi-Ouzou, au chapitre blé dur, la semence a déjà porté sur une superficie de 3 530 hectares et l'objectif est d'atteindre une superficie de 5 500 hectares. Au chapitre blé tendre, la semence a porté jusqu'à maintenant sur une superficie de 35 hectares alors que l'objectif tracé est d'atteindre 150 hectares. En ce qui concerne l'orge, l'opération de semence a déjà porté sur une superficie de 164 hectares alors que l'objectif est d'atteindre les 450 hectares.
S'agissant enfin de l'avoine, l'objectif est d'atteindre 150 hectares alors la superficie ensemencé est de 57 hectares. A la question de savoir si la saison agricole 2015-2016 n'est pas à considérer comme « compromise», vu le faible taux de pluviométrie, Ali Oukaci et sa collaboratrice estiment qu'il est encore « trop tôt d'avoir une telle considération dès lors que l'opération des labours s'étale dans le calendrier agricole jusqu'à la mi-janvier, voire un peu plus au-delà ». « D'ici-là, poursuivent nos interlocuteurs, la météorologie peut nous nous réserver une agréable surprise ».
Il convient de noter que sur la technique d'irrigation, celle-ci fera l'objet aujourd'hui d'un séminaire à l'Institut des techniques et moyens agricoles de Boukhalfa. Ce rendez-vous scientifique regroupera les experts de la science agricole, les agriculteurs et responsables du secteur concernés. Notons enfin que les données physiques des services de la DSA sur le domaine agricole de la wilaya de Tizi-Ouzou sont comme suit : la surface agricole utile (SAU) totale est de 98. 842 hectares dont 8. 679 hectares sont en irrigué. L'irrigation agricole est assurée à partir de 4 barrages et 83 retenues collinaires.
L'occupation des sols se résume à l'oléiculture avec une superficie de 35 176 hectares, l'arboriculture avec 12. 396 hectares, la culture fourragère avec une superficie de 30. 682 hectares et la culture céréalière avec une superficie de 5. 751 hectares.
A noter que l'agriculture dans la wilaya de Tizi-Ouzou est marquée par une polyculture à dominance de l'olivier et l'élevage bovin. Quant à l'effectif animalier, le recensement donne les chiffres suivants : 127. 224 têtes de bovin dont 54 103 vaches laitières, le caprin : 66. 685 têtes dont 29. 108 chèvres, aviculture chair : 9 050 000 sujets, aviculture ponte (poules pondeuses) : 611. 700 sujets, apiculture : 102 400 ruches et la cuniculture (lapin) : 1 869 lapines.
S'agissant enfin de l'élément humain, les données relèvent que sur la population occupée dont le nombre est de 348 142, l'activité agricole a attiré 14 % d'entre elles, et ce, à raison de 15 800 personnes comme permanentes et 34 800 autres à titre temporaire. En somme, la population versée dans l'agriculture obéit à la norme mondiale. Notons enfin qu'il n'y a pas lieu de faire l'amalgame entre ruralité et agriculture.

Saïd Tissegouine

LE FRONT DE L'AVENIR SE PRONONCE SUR LES SÉNATORIALES À BÉJAÏA

«Les élus sont libres de voter pour le candidat de leur choix»

LE BUREAU du Front El-Moustakbel (avenir) de Béjaïa a décidé de laisser aux élus du parti et à ceux ayant rejoint les structures de la formation d'Abdelaziz Belaïd, notamment les ex-élus du FFS regroupés auparavant au sein du «forum socialiste», de voter pour le candidat de leur choix, ce mardi à l'occasion de la joute électorale pour le renouvellement partiel des membres du Conseil de la nation. C'est le coordinateur du bureau de wilaya du parti, Toufik Touahria, qui l'a annoncé hier lors d'une conférence de presse. «Nous avons décidé de laisser aux élus de notre parti un vote libre pour le candidat de leur choix». Le conférencier a rendu hommage au leader historique du FFS, un grand militant nationaliste et un combattant pour l'indépendance du pays, Da El-Hocine, louant son parcours et les valeurs qu'il a toujours portées et pour lesquelles il a sacrifié 70 ans de sa vie. Le conférencier dira que «la disparition de l'un des rares historiques du mouvement nationaliste restant nous affecte amplement». Et d'ajouter : «Nous ne pouvons que nous incliner devant sa mémoire et son parcours riche et exemplaire», dira M. Touahria pour qui «Aït Ahmed était et restera toujours un idéal pour la jeunesse grâce aux causes justes qu'il a défendues».
Il a ensuite retracé brièvement quelques étapes de son parcours depuis les années 1940 au sein du mouvement nationaliste et de son combat post indépendance. M. Touahria est revenu sur la situation politique du pays qui, de son avis, «ne prête pas à l'espoir». Il en est de même pour la situation socioéconomique qui s'est «dégradée» aussi. La loi de finances 2016 a été «critiquée» également par le conférencier pour le penchant libéral qu'on lui a imprimé, et surtout sur les disparités, voire l'érosion du pouvoir d'achat qu'elle pourrait engendrer encore et qui vont s'accentuer, dira-t-il en substance. Il estime que «la situation exige une grande lucidité et des réponses concrètes».
Concernant la révision de la Constitution, le coordinateur du Front de l'avenir pense que qu'elle «doit recueillir l'aval du peuple». Sur le plan organique, M. Touahria soutient que «le parti est présent dans 23 communes de la wilaya avec au total 800 militants». Une présence qu'il compte renforcer pour atteindre les 100 militants par commune dans un avenir très proche.

N. Bensalem

IL SE TIENT DEPUIS HIER À L'HÔTEL ITTOURAR DE TIZI OUZOU

Stage de formation de deux jours au profit des journalistes

C'EST LE DERNIER cycle de formation organisé au profit des journalistes et des correspondants de presse de la wilaya de Tizi Ouzou. Consacré aux sources de l'information, un stage de deux jours se tient, en effet, depuis hier à l'hôtel Ittourar du chef-lieu de la wilaya de Tizi Ouzou.
La formation est organisée par l'association des journalistes et des correspondants de la wilaya de Tizi Ouzou en partenariat avec la fondation Konrad Adenauer. Le formateur a été accueilli dans l'après-midi de dimanche par des membres de l'AJC-TO. Il y a lieu de rappeler qu'un premier stage de formation a été organisé durant l'été écoulé, toujours dans le cadre du même partenariat, et des diplômes ont été remis aux participants à la fin de ce cycle. On apprend également auprès de l'association des journalistes que d'autres initiatives allant dans le sens de l'amélioration des connaissances des journalistes locaux dans différents domaines sont attendues pour l'année 2016.

A. Drifa

République Algérienne Démocratique et Populaire
WILAYA DE TAMANRASSET
DAIRA DE TIN ZAOUATINE
COMMUNE DE TIN ZAOUATINE
Numéro fiscale :06985110/9022917

Avis d'attribution provisoire d' appelé d' offre national ouvre N° 07/2013

Projet

Projet/ Acquisition camion aménageuse 4x4 pour transport scolaires.

A conforme article n° 49 paragraphe 02 du l'écrié présidentiel n°10/236 fait le 07/10/2010 implique régule les marché publique modifie et complète , la commune du Tin Zaouatin avis les associés dans l' appelé d' offre national ouvre qui après la évaluation la analyse de plis . attribution provisoire à entreprise qui dans tableau si de sous :

Nom entreprise	Titre de opération	Délai de Acquisition	Montant
COMERCEN EN GRON DES VEHICULES ET MOTOCYCLETTE ET PIECE DE RECHANGE AUTO ET MOTOCYCLETTE EST PNEUMATIQUE EST BATTERIES EST MATIEUR DE CONSTRUCTION HACINI IMAD 198847010470128	Acquisition camion aménageuse 4x4 pour transport scolaires.	(02) mois	9.126.000.00 DA

Remarque : A conforme article n° 125 du l'écrié présidentiel n°10/236 fait le 07/10/2010 implique régule les marché publique modifie et complète , peu les associés contacte la service technique pour voire les résultats détail d'évaluation des offres technique et Financial on délai du trois jours après le première jour de publicité cette avis .délai de recours 10jour après première jour de publicité cette avis .

Le Jeune Indépendant **du 29/12/2015 / ANEP N° 360 904**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE M'SILA

DAIRA DE SIDI AISSA

COMMUNE DE BENI ILMANE

AVIS D'INFRUCTUOSITE

Conformément à l'article 44 aliéna 01 du décret présidentiel 10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété , La Commune de beni ilmane déclare l'infructuosité de l'avis d'appel d'offre national restreint N: 01/2015 relatif à la réalisation collecteur assainissement a Beni Ilmane W M'SILA , paru aux quotidiens nationaux suivant le tableau qui suit :

REALISATION COLLECTEUR ASSAINISSEMENT	L'absence d'offre

Tout soumissionnaire contestant cette déclaration peut introduire un recours dans un délai de dix jours à compter de la première parution du présent avis auprès de la commission des marchés de la wilaya conformément aux articles 114 du décret présidentiel 10/236 du 07/10/2010 modifie et complète

Le Jeune Indépendant **du 29/12/2015 / ANEP N° 360 652**

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
Direction Générale des Forêts
Conservation des Forêts de la wilaya de Bouira
N°2665/CFB/...2016...SGPF/2015

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

Conformément aux dispositions de l'article n°125 du décret présidentiel n°10-236 du 07 octobre 2010, portant réglementation des marchés publics, la Conservation des Forêts de la wilaya de Bouira informe l'ensemble des entreprises ayant soumissionné à l'Avis d'appel d'offre national restreint N°05/2015 du 11/11/2015 pour la réalisation des travaux de reboisement sur 150 ha restants des 800 ha, opération n° NK5.227.8.262.110.12.19, intitulée : Reboisement sur 800 ha, PCCE 2012 ,qu'à l'issue de l'évaluation des offres, il a été procédé à l'attribution provisoire de marché selon le tableau suivant :

- **Entreprises professionnelles**

Entreprise Bénéficiaire	N° du lot	Volume (Ha)	Prix unitaire Par lot	Montant global de l'offre en TTC (DA)
BOURAI Ramdhan	07	50	104. 925,60	5.246.280,00
AIMENE Idir	08	50	107.991,00	5 399 550,00
AIMENE Idir	09	50	107.991,00	5 399 550,00

Conformément aux articles 114 et 115 du décret présidentiel n°10-236 du 07 octobre 2010 , tout soumissionnaire qui contesterait l'analyse et l'évaluation des offres effectuée par le service contractant peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Bouira dans les dix (10) jours à compter de la parution dans les quotidiens nationaux du présent Avis d'attribution provisoire.

Le Jeune Indépendant **du 29/12/2015 / ANEP N° 360 877**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TIPAZA
DAIRA DE CHERCHELL
COMMUNE DE CHERCHELL
NIF:42221010111
N°/...17.../2015

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT

Le Président de l'assemblée populaire communale de Cherchell lance un avis d'appel d'offres national restreint en vue de :

Réalisation Eclairage Public du Nouveau Lycée à Tizirine sur 1300 Ml - Cherchell .

Les entreprises disposant de Certificat de qualification et de classification professionnelle en **Travaux Publics ou Bâtiment Catégorie II et plus,** intéressées par le présent Avis sont invitées à retirer le cahier de charges, par une personne dûment mandatée, auprès de l'A.P.C de CHERCHELL contre paiement d'un montant de: **5000,00 DA**.

Le soumissionnaire préparera trois (03) enveloppes, la première enveloppe L1 est destinée à l'offre techniqu la deuxième enveloppe L2 est destinée à l'offre financière, la troisième enveloppe L3 contiendra les deux enveloppes L1 et L2 sur les quelles il sera porté respectivement les mentions « Offre Technique » et « Offre Financière » avec l'identification et l'adresse du soumissionnaire. L'enveloppe extérieure L3 doit être anony et porter exclusivement la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT
Réalisation Eclairage Public du Nouveau Lycée à Tizirine sur 1300 Ml - Cherchell
SOUMISSION A NE PAS OUVRIR

L'enveloppe extérieure L3 sous pli cacheté sera adressée au siége de l'APC de Cherchell
Les offres accompagnées des documents exigés par la règlementation en vigueur notamment :

OFFRE TECHNIQUE :
- Déclaration a souscrire datée, signée et paraphée
- Déclaration de probité datée, signée et paraphée
- Une copie de registre de commerce.
- Planning de réalisation approuvé par l'entreprise
- Cahier de charge daté, signé et paraphé, (paraphé de la première à la dernière page)
- Certificat de qualifications et de classification en **Travaux Publics ou Bâtiment Catégorie II et plus.**
- Extrait de rôle
- Casier Judiciaire.
- Cárte fiscale .
- Attestation de mise jour CACOBATPH, CNASAT, CASNOS+Attestation justifiant que l'entrepris au régime réel au forfait.
- Les références professionnelles avec les attestations de bonne exécution.
- Les moyens matériels doivent être justifié par les cartes grises les assurances et la liste des matériel libère par un expert agrée durant l'exécution des travaux
- Les moyens humains avec pièces justificatifs.
- Bilan fiscal2014 – 2013 – 2012
- Statut entreprise (SPA – SNC – EURL – SARL)
- Numéro d'identification fiscale (NIF)

OFFRE FINANCIERE :
- Lettre de soumission signée, datée et paraphée
- Bordereau des prix unitaire et du détail estimatif paraphé signé et daté

Le délai de préparation des offres est de **15 jours** à partir de la 1ere publication dans le BOMOP ou la press
La date de dépôt des offres est fixée le dernier jour du délai de la préparation des offres à **12 :00 H**
L'ouverture des plis (techniques et financières) se fera le dernier jour de la durée de préparation des offres **14 :00 H** au siège de l'APC de Cherchell

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant cent quatre vingt (180) jours à compter de la date d'ouverture des plis. Toute l'offre parvenue en retard ou non conforme à la réglementation ne sera pas prise en considération.
NB : Les pièces accompagnant les soumissionnaires doivent être lisibles et en cours de validité.

Le Jeune Indépendant **du 29/12/2015 / ANEP N° 361 206**

SALE TEMPS POUR DAESH

L'armée irakienne annonce la "libération" totale de Ramadi

Les forces irakiennes ont libéré ce lundi la ville de Ramadi, à l'ouest de Bagdad, et levé le drapeau national sur le complexe gouvernemental, a indiqué un porte-parole du commandement irakien des opérations.



« Ramadi a été libérée et les forces armées du contre-terrorisme ont dressé le drapeau sur le siège gouvernemental », s'est félicité le général de brigade Yahya Rassool sur la télévision d'Etat. Les derniers combattants du groupe djihadiste Etat islamique (EI) ont quitté dimanche un complexe gouvernemental stratégique de Ramadi, une victoire importante des forces irakiennes dans cette grande ville à l'ouest de Bagdad. « Tous les combattants de Daech (acronyme arabe de l'EI) sont partis. Il n'y a pas de résistance », a déclaré à l'AFP un porte-parole des forces d'élite antiterroristes, Sabah al-Numan. Les forces irakiennes doivent maintenant nettoyer la ville des mines et engins explosifs laissés par les terroristes. Ramadi, situé à 100 km à l'ouest de Bagdad, est le chef-lieu de la province majoritairement sunnite d'Al-Anbar, la plus grande d'Irak et qui est frontalière de la Syrie, la Jordanie et l'Arabie saoudite. La ville s'étend le long du fleuve Euphrate dans une vallée fertile. La reconquête de Ramadi redore le blason de l'armée irakienne, fortement critiquée pour son humiliante déroute en juin 2014 face à l'EI qui avait mis la main sur de vastes pans du territoire au terme d'une offensive fulgurante. Dans plusieurs villes du pays, des Irakiens ont célébré cette victoire face à l'EI. Aidées par les raids aériens de l'aviation irakienne, les forces d'élite antiterroristes et l'armée irakiennes avaient pénétré mardi dans le centre de Ramadi en vue de reprendre cette ville tombée aux mains de l'EI en mai. L'armée irakienne est entrée mardi 22 décembre dans le centre-ville de Ramadi pour libérer d'abord les quartiers résidentiels. L'armée est épaulée par les forces aériennes irakiennes et la police de la province d'Anbar, ainsi que par des représentants des groupes tribaux, a affirmé à Sputnik le porte-parole de l'armée irakienne Rassoul Yakhja Abdu. Le 20 décembre, les forces gouvernementales ont informé les habitants de leur prochaine offensive et leur ont proposé d'évacuer les quartiers du centre de Ramadi. Le 8 décembre, elles ont annoncé la reprise du quartier de Tamim dont les habitants avaient également été informés du début de l'opération. En 2015, Daech a perdu 12.800 kilomètres carrés, soit environ 14% du territoire dont il avait auparavant le contrôle.

D. Z.

ESTIMANT LE VOLET FINANCIER DE « MINIME »

Des analystes américains louent l'opération aérienne russe en Syrie



DES REPRÉSENTANTS du gouvernement américain et des analystes militaires du Pentagone, interrogés par l'agence Reuters, estiment que la campagne des Forces aériennes russes en Syrie s'est soldée par un succès avec des dépenses budgétaires minimes. Un haut fonctionnaire affilié à la Maison Blanche et qui souhaite garder l'anonymat, a relevé que grâce à la campagne aérienne menée par la Russie, la stabilité du régime du président syrien Bachar al-Assad était sans aucun doute « plus assurée que jamais ». Selon les analystes du Pentagone, le Kremlin est parvenu à atteindre tous ses objectifs sans avoir porté de coup dur au budget de l'État. Le montant de l'opération aérienne russe en Syrie, poursuivent-ils, s'élève à un ou deux millions de dollars par an tout au plus, ce qui constitue une somme bien modique, étant donné que les dépenses en question sont entièrement couvertes par le budget militaire. « Avec l'appui de l'aviation russe, les forces syriennes gouvernementales, au même titre que les troupes d'opposition patriotique, continuent de mener des offensives contre les bandes armées terroristes, et ceci sur divers fronts. Les plus grands succès sont obtenus dans les provinces d'Alep, de Lattaquié et dans les alentours de Damas », avait auparavant indiqué le chef du Centre de commandement opérationnel de l'État-major de l'armée russe, Sergueï Roudskoï. Depuis le 30 septembre, la Russie effectue des frappes aériennes contre le groupe terroriste État islamique (EI, ou Daech) en Syrie, à la demande du président syrien Bachar el-Assad. L'aviation des États-Unis et de leurs alliés bombarde les positions de Daech en Syrie depuis septembre 2014, et ce sans avoir reçu l'aval du Conseil de sécurité de l'Onu ou du gouvernement syrien. Selon l'Onu, la guerre en Syrie qui dure depuis quatre ans a fait plus de 220.000 morts et 12,2 millions de gens ont besoin d'assistance humanitaire dans le pays. Les unités gouvernementales luttent contre de différents groupes terroristes dont les plus actifs sont Daech et Front al-Nosra. Deux groupes financés par les monarchies du golfe pour semer le chaos et désolation dans la région en particulier et le monde arabe musulman en général.

D. Z.

Entité sioniste

LE CHEF DE L'ORGANISATION ISRAÉLIENNE DES MISSILES DE DÉFENSE ÉVINCÉ

Yair Ramati, chef de l'Organisation israélienne des missiles de défense, a été évincé pour infractions sérieuses liées à la sécurité de l'information a déclaré dimanche le ministère de la Défense, Moshe Ya'alon, selon le quotidien israélien Maariv, cité par i24. Ramati a occupé ce poste pendant quatre ans, et a supervisé le développement et la construction du système de défense « Dôme de fer », « la fronde David », ainsi que du système antimissile « arrow », et a récemment dirigé une série d'expériences sur ces systèmes. Le ministre de la guerre n'a pas donné plus de détails sur les raisons de son éviction. Ramati avait déclaré au mois décembre que le système antimissile « Fronde de David » devrait être prêt à être déployé en 2016 dans le cadre des efforts de l'entité sioniste « à se défendre face aux menaces régionales ».

Syrie

EVACUATIONS DANS LE CADRE D'UN ÉCHANGE, ATTENTATS À HOMS

Plus de 450 terroristes et civils retenus de force par les groupes armés ont commencé à être évacués lundi de trois localités en Syrie dans le cadre accord d'échange entre le gouvernement syrien régime et terroristes conclu sous l'égide de l'ONU. Parallèlement, des attentats terroristes à la voiture piégée ont visé un quartier civil dans la ville de Homs, au centre du pays, faisant au moins 14 morts dont des femmes et des enfants. Dans le passé, le gouvernement syrien a conclu plusieurs trêves ponctuelles avec des groupes rebelles mais l'évacuation qui a commencé lundi est le fruit d'un des accords souvent non respectés par les groupes terroristes dans cette guerre d'agression contre la République arabe syrienne qui a fait plus de 250.000 morts depuis 2011. Conclu en septembre avec l'aide des Nations unies, il prévoit une trêve à Zabadani, dernière ville tenue par les terroristes à la frontière syro-libanaise et assiégée depuis des mois par l'armée arabe syrienne.

Il devait se réfugier en France

LE JOURNALISTE QUI A RÉVÉLÉ LES ATROCITÉS DE DAESH ASSASSINÉ EN TURQUIE

Un éminent journaliste syrien qui a réalisé plusieurs documentaires dévoilant le vrai visage de Daesh, a été abattu par des assaillants en plein jour à Gaziantep. Il s'agit du troisième meurtre de journaliste en Turquie ces trois derniers mois. Naji Jerf, rédacteur en chef du magazine Hentah, connu pour ses documentaires dénonçant les violences et abus commis sur les territoires contrôlés par l'Etat islamique (Daesh, EI), a essuyé un tir mortel près d'un bâtiment abritant les locaux de médias indépendants syriens dans la ville turque de Gaziantep. Ce sont ses collègues qui ont révélé sa mort. Selon un média local, le journaliste a été victime d'un tir à la tête alors qu'il marchait dans la rue. Il a été transporté à l'hôpital mais il y a succombé à sa blessure. L'attaque a eu lieu juste en face d'une caméra de surveillance selon le site d'information turc T24. Jerf s'apprêtait à s'installer en France.



IRAN

Plus de 100 personnes mortes du virus H1N1 depuis mi-novembre

LE NOMBRE de personnes mortes du virus H1N1 de la grippe porcine en Iran a doublé en deux semaines, passant de 57 à 112, a annoncé, hier un responsable du ministère de la Santé cité par l'agence Irna.
«1.190 personnes ont été atteintes par le virus et hospitalisées» et le «nombre de morts a atteint 112» depuis mi-novembre, a déclaré Mohammad Mehdi Gouya. Un précédent bilan officiel faisait état le 15 décembre de 57 morts. Selon M. Gouya, «tous les équipements nécessaires, y compris les vaccins et les instruments de diagnostic, fonctionnent à plein dans tout le pays».
«Les chiffres sont en dessous du taux normal pour cette maladie», a-t-il affirmé. L'épidémie est «sous contrôle» et «la première vague la plus sérieuse» va diminuer «dans les prochains jours», a-t-il prédit.
La plupart des morts ont été recensés dans le sud-est de l'Iran près de la frontière avec le Pakistan d'où est venu le virus, selon les autorités iraniennes, mais des cas isolés ont été signalés dans plusieurs autres régions.
En juin 2009, après des cas déclarés aux Etats-Unis et au Mexique, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) avait lancé une alerte de pandémie. La grippe A (H1N1) avait tué 18.500 personnes dans 214 pays jusqu'en août 2010 quand l'OMS avait levé son alerte.
Le premier cas de grippe porcine en Iran avait été rapporté en juin 2009 chez un jeune de 16 ans revenant des Etats-Unis.

Création prochaine de la Fédération nationale des neurologues libéraux

La Fédération nationale des neurologues libéraux sera prochainement créée avec la fusion des trois organisations régionales de ces spécialistes, a-t-on appris du président de l'association des neurologues libéraux de l'Ouest (ANLO).



«Cette initiative a pour objectif de conjuguer les efforts des membres à l'effet d'harmoniser les programmes de formation et d'améliorer la prise en charge des patients», a précisé Dr Noureddine Bengamra en marge des préparatifs du premier Congrès de la nouvelle Fédération. La rencontre marquera la première grande activité de la Fédération et coïncidera avec le 10ème colloque de l'ANLO, prévu les 10 et 11 mars prochain à Oran avec la participation de plus de 150 spécialistes nationaux et des homologues étrangers invités, a-t-il expliqué. Conformément à la vocation assignée en termes de formation continue des compétences, des thèmes d'actualité seront abordés à cette occasion, dont «les urgences neurologiques», «le tremblement», «les pathologies neuro-ophtalmologiques» et «les maladies du sommeil», a indiqué Dr Bengamra. Plusieurs cycles de formation visant à actualiser les connaissances dans la prise en charge des différentes pathologies neurologiques sont programmés tout au long de l'année, et ce, en partenariat avec les sociétés savantes algériennes et internationales, a-t-il fait savoir.
Selon la même source, la Société internationale du Parkinson et des troubles du mouvement, basée aux Etats-Unis, figure parmi les organismes ayant accepté de contribuer, à titre gracieux, à ce programme de formation. La consolidation des compétences algériennes est également escomptée à la faveur des contacts noués avec des homologues de l'Amérique du Sud lors du 23ème Congrès mondial de neurologie tenu en novembre dernier à Santiago (Chili). «Plusieurs de nos homologues, notamment du Chili, du Honduras et du Mexique, ont exprimé le voeu de donner des conférences en Algérie, au même titre que la délégation japonaise qui prépare le prochain congrès mondial de neurologie prévu à Kyoto en septembre 2017», a confié Dr Bengamra. «Ouvert le 1er novembre par la présidente de la République du Chili, Dr Michelle Bachelet, ce congrès a vu le drapeau national algérien hissé à l'entrée en raison de sa coïncidence avec le 61ème anniversaire de la Glorieuse Révolution du 1er Novembre 1954», a-t-il tenu à rappeler.

175 médecins généralistes formés en oncologie médicale à Constantine

PAS MOINS de 175 médecins généralistes de 8 wilayas de l'est du pays ont bénéficié, cette année, d'une formation en oncologie médicale initiée par la direction de la santé et de la population (DSP) de Constantine, a indiqué son responsable, Amor Bentouati. La formation a bénéficié à des praticiens de wilayas de Tébessa, d'El Tarf, de Skikda, de Guelma, d'Annaba, de Souk Ahras, de Constantine et de Mila dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Cancer 2015-2019, et son axe stratégique n° 7 portant «renforcement de la formation et de la recherche sur les cancers» et «formation spécifique du médecin généraliste», a précisé ce responsable.
Lancée le 15 mars dernier, la formation qui vient juste de s'achever a permis aux médecins concernés de se familiariser avec les nouvelles techniques de prise en charge de cette maladie, notamment en matière de diagnostic, a-t-il déclaré.
Parvenir à une meilleure prévention de la maladie et au dépistage précoce, tout en veillant à l'accompagnement des malades, prendre connaissance des nouveaux traitements et améliorer la qualité des soins sont les autres objectifs de cette formation continue organisée en 8 sessions, a-t-il précisé.
La formation dispensée a été consacrée à l'épidémiologie des cancers, au dépistage et à la prévention, aux urgences oncologiques, aux conduites à tenir devant les différents cas de cancer, au traitement de la douleur et au registre du cancer institué dans le cadre de l'arrêté n 22 du février 2014 portant création, fonctionnement et organisation du registre du cancer de population, a encore fait savoir le DSP.
Les cours pratiques se sont déroulés au centre hospitalo-universitaire (CHU) de Constantine tandis que les cours théoriques ont eu pour théâtre l'Institut national de formation supérieure paramédicale, situé sur les hauteurs d'Ain El Bey, a ajouté la même source.

Un décret fixant les missions de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques

LE DÉCRET exécutif qui a pour objet de fixer les missions, l'organisation et le fonctionnement de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP), à usage de la médecine humaine ainsi que le statut de ses personnels a été publié au Journal Officiel
La création de l'ANPP dont le siège est à Alger, s'inscrit dans le cadre de la politique nationale des produits pharmaceutiques, et a pour missions, entres autres, de «veiller au contrôle de la qualité, de la sécurité, de l'efficacité et du référentiel des produits pharmaceutiques et des dispositifs médicaux à usage de la médecine humaine», est-il mentionné dans dans le décret.
Elle a pour charges également, de «procéder aux évaluations des bénéfices et des risques liés à l'utilisation des produits pharmaceutiques et risques des dispositifs médicaux, à usage de la médecine humaine, ainsi que l'enregistrement des médicaments et de l'homologation des dispositifs médicaux», est-il ajouté.
Par ailleurs, il revient à l'ANPP de procéder à des expertises et au contrôle des produits pharmaceutiques, de constituer une banque de données scientifiques et techniques nécessaires à l'accomplissement de sa mission, ainsi que de recueillir et d'évaluer les informations sur les abus et la pharmacodépendance susceptible d'etre entrainés par des substances psycho-actives.
Ainsi, elle veille notamment au «bon fonctionnement du système de veille pharmaceutique, de prendre et/ou de faire prendre aux autorités compétentes les mesures nécessaires en cas de risque pour la santé publique, de réaliser des essais cliniques de bioéquivalences».
Il s'agit, d'évaluer des essais et de faire suspendre tout essai, fabrication, préparation, importation, exploitation, distribution, conditionnement, conservation mise sur le marché à titre gratuit ou onéreux ainsi que la délivrance ou l'administration d'un médicament soumis ou non soumis à l'enregistrement lorsque ce produit est susceptible de présenter un danger pour la santé humaine.
Selon le décret, l'ANPP est habilitée à participer et proposer les éléments concourant à l'élaboration des stratégies de développement du secteur de la pharmacie, notamment en orientant les besoins en matière de production de produits pharmaceutiques.
L'ANPP qui s'appuie, également sur le concours des établissements compétents, en matière de pharmacovigilance, de toxicovigilance et de contrôle de qualité, pour ne citer que ceux-là, peut, afin de renforcer le rôle de surveillance et de contrôle qui lui est dévolu, créer des antennes régionales de veille pharmaceutiques, qui seront chargées de la collecte de l'information sur les produits pharmaceutiques et les dispositifs médicaux auprès des opérateurs, des utilisateurs, des consommateurs et usagers.
L'Agence est gérée par un Conseil d'administration regroupant des représentant plusieurs ministères.

L'UNIVERS DE LA CRÉATION GRAPHIQUE

Boualem Benamara, un talent rare dans l'art du design

L'art du design compte parmi les arts les plus florissants de notre époque moderne. Ses manifestations et ses illustrations font l'objet continuel de notre quotidien, nous accompagnant jour et nuit dans toutes nos activités et nos occupations.



Les images du design sont partout, dans la rue, dans nos maisons, dans les produits de nos achats, dans nos télévisions, dans nos médias, dans nos livres, en un mot, les créations du design envahissent nos produits de tous les jours. Un talent rare exerçant dans cet art se nomme Boualem Benamara.
Ce jeune créateur est aujourd'hui âgé de trente et un ans mais cela fait plus de dix qu'il s'est lancé dans cette branche artistique devenue la superactivité de notre monde contemporain. Humble, modeste, simple , naturel, écoutons-le dans ses explications sur cet art qu'il exerce avec un infini talent. «Dans mes créations je me mets à la place du producteur et celle du consommateur. Pour le premier, j'imagine les arguments qui font le mieux commercialiser le produit ; pour le second, par la subtilité de mes recherches, je rends intelligemment attractif ce produit et mes images séduisent ce futur acheteur.
Celui- ci y retrouve, en effet, les excellentes qualités toutes réunies de ce produit et surtout les besoins adéquats et appropriés répondant à ses attentes et à ce qu'il désire exactement. Je tiens, par respect au producteur, pour la pérennité de sa marque, sa notoriété et par considération totale au consommateur, à ce que mes créations dans le design soient conformes à la réalité, reflétant l'authenticité de la qualité de la production.»
Boualem Benmara s'appuie sur l'art graphique pour concrétiser et mettre en valeur ses créations. Pour cela, il maîtrise parfaitement les logiciels que lui offre le monde de l'ordinateur.
Par ce moyen, ce jeune artiste de l'univers de la création graphique présente des merveilles qu'il introduit dans le milieu économique. Il a déjà une longue carrière qui s'est admirablement illustrée dans le secteur de l'agroalimentaire dans toutes ses manifestations, dans celui de la pièce détachée, dans la conception de logos, dans la réalisation d'affiches.
Toujours avec le sourire, avec un grand optimisme et avec une pleine dose de confiance sur ses capacités artistiques, Boualem Benamara dit qu'il est toujours en chemin dans la perfection de son art et qu'il lui reste encore, malgré ses immenses efforts personnels, beaucoup à apprendre dans un l'art du graphisme, un univers en perpétuel mouvement et changement.

Kamel Cheriti

AIN TEMOUCHENT

Ouverture de la 1re édition du festival national amateur des marionnettes

LE COUP d'envoi de la première édition du festival national amateur des marionnettes d'Ain Temouchent a été donné, lundi, par le wali, en présence des autorités locales et des représentants des 15 wilayas participantes. Le responsable de l'exécutif, Hamou Ahmed Touhami, s'est félicité de ce nouvel acquis pour la wilaya, invitant les participants à s'exprimer dans ce domaine d'art qui profite, également, aux adultes et à fournir davantage d'efforts pour assurer la pérennité de cette manifestation. Pour sa part, le directeur local de la jeunesse et des sports a rappelé que ce festival national amateur de marionnettes est inscrit au calendrier 2015 du MJS dans le but de redynamiser l'animation des établissements de jeunes et de relancer cet art à part entière.
La cérémonie d'ouverture s'est poursuivie par une présentation, par deux membres du jury, de l'art de la marionnette et des efforts fournis pour sa relance au niveau national.
Dans un rappel historique, Meddah Sid Ahmed, inspecteur de la jeunesse et des sports à Sidi Bel Abbes, a rappelé qu'en Algérie, la marionnette était désignée sous une appellation d'origine ottomane, «Garagouz». Dans certaines régions du pays, on



l'appelle également «Ghanja», une figurine qu'exhibent les enfants en implorant Dieu le tout puissant pour que tombe la pluie. Son collègue, Douila Noureddine, conseiller de la jeunesse dans la même wilaya, a rappelé la place qu'occupait cet art dans les années 70, avant de s'éclipser totalement du paysage culturel, à l'exception de quelques «apparitions timides et éphemères». Avec l'institutionnalisation du festival national culturel du théâtre de la marionnette d'Ain Temouchent, en 2008, cet art a enregistré un essor particulier, étant à sa neuvième édition, a-t-il rappelé. Organisée par l'Office des établissements de jeunes (ODEJ) de la wilaya, sous l'égide de la DJS, cette manifestation qui regroupe 16 troupes (deux pour Ain Temouchent) de marionnettes des établissements de jeunes de plusieurs régions du pays, est consacrée au thème «la lutte contre les maux sociaux». Se déroulant, du 28 au 31 de ce mois, le festival a dédié son premier prix de 100.000 dinars à la mémoire du défunt Berrezak Bouziane (1944-1998), un ancien cadre de la jeunesse à Beni Saf. Les autres prix concernent, respectivement, la meilleure réalisation, la meilleure marionnette et le meilleur castelet.

RETROSPECTIVE

UNE SEMAINE de musique et de cinéma pour célébrer l'année 2015 avec Mayhem Corp. et CinéMayhem. Au Musée national des beaux-arts d'Alger. 13h & 15h. Aujourd'hui, mardi 29 décembre: Documentaire sur le groupe rock Pink Floyd / Jam-session spéciale Pink Floyd. Mercredi 30 décembre: Film Through the never / Tribute to Metallica avec le groupe Hypnotica. Jeudi 31 décembre: Film sur Bob Marley / Jam-session reggae. Samedi 2 janvier : Film Cadillac Record / Jam-session blues.

COULEURS

EXPOSITION Un chant de couleurs de Ahmed Mebarki. Institut culturel italien à Alger, jusqu'au jeudi 31 décembre. Dans cette production poétique et matérialiste, l'artiste peintre dresse un tableau original de la réalité avec un langage contemporain, représentant un jeu captivant et vibrant entre les apparences et les lumières. Les tableaux forment un théâtre d'émoi dont les traits harmonieux, les couleurs et les formes survolent les aspirations et les sentiments de cet artiste.

DUO

EXPOSITION Zoudj oudawar des artistes peintres Jaoudet Gassouma et Noureddine Hamouche. Galerie Khaled-Rochedi, centre commercial Zemzem, Sidi Yahia-Alger. Visible jusqu'au samedi 09 janvier.

ORIENT

CONCERT Origine Orients avec Abaji. Jeudi 14 janvier.19h30. Institut français d'Alger. Abaji est un musicien d'origine arménienne né au Liban et exilé en France en 1976. S'accompagnant d'instruments insolites qu'il manie en virtuose, tels une guitare sitar créée pour lui et qui, à l'aide d'un archet, se transforme en violon oriental, il chante en arabe et en français. Abaji est un déraciné heureux. Son blues, ponctué d'éclats de rire et nourri de nomadismes, se moque des frontières comme des catégorisations. Voilà une histoire de voyages et de racines...

CUBA

EXPOSITION Tropique du Cancer d'artistes cubains et algériens dans le cadre d'une résidence de création: collaboration pluridisciplinaire qui entremêle richesse des cultures cubaine et algérienne. Elle produira de la manière la plus fidèle une fusion continuelle qui tend à converger vers un même but : l'art. Dar Abdellatif, Alger. Avec les plasticiens Eduardo Miguel Abela Torras, Rancano Vieites Ernesto Mateo, Jaoudet Guessouma, Souad Douibi, Thilleli Rahmoun, Karim-Nazim Tidafi, les photographes Barbara Coello, Halim Zenati, Besma Khalfa, Karim Abdesselam et le vidéaste Samir Abchiche. Visible jusqu'au samedi 16 janvier.

ABATTOIR

DOCUMENTAIRE Dans ma tête un rond-point de Hassen Ferhani, (France, 100', 2015). Mercredi 20 janvier. 18h30. Institut français d'Alger en présence du réalisateur. En dépit du titre, le décor ne contient aucun élément routier, c'est dans un abattoir à Alger (quartier du Ruisseau) que nous nous trouvons. Retenu à l'intérieur d'un tel cadre si fréquemment décrit par le cinéma, on pourrait s'attendre au spectacle de la cruauté (mot qui, on le sait, signifie littéralement sang qui coule). Il n'en est rien. L'abattoir est avant tout ici un huisclos, c'est-à-dire la scène d'un théâtre.

BASKET/SUPER-DIVISION «A» (MISE À JOUR)

PSE-WAB et NBS-GSP programmés le 5 janvier (FABB)

LES MATCHS en retard PS El Eulma - WA Boufarik et NB Staouéli - GS Pétroliers ont été programmés le 5 janvier 2016 pour la mise à jour du calendrier de la Super-Division «A» de basket-ball, a-t-on appris lundi auprès de la commission nationale des compétitions (CNC) de la Fédération algérienne de basket-ball (FABB). «Le match PSE-WAB se jouera à la salle OMS d'El Eulma, à partir de 15h00, tandis que le coup d'envoi de NBS-GSP sera donné à 18h00, à la salle OMS de Staouéli» a précisé Mohamed Boufenik, le président de la CNC. Le championnat de Super-Division «A» observe une trêve depuis le 25 décembre, date du déroulement de la 12e journée. La compétition ne reprendra ses droits que les 8 et 9 janvier 2016, à travers la 13e journée du championnat. Le vendredi 8 janvier, le NBS sera en déplacement chez le RC Constantine alors que le GSP accueille le WA Boufarik, le même jour, à la salle OMS de Hydra. De son côté, le PS El Eulma recevra l'IR Bordj Bou Arréridj. «Tous les matchs de cette 13e journée sont programmés à 15h00» a encore précisé la même source

TAEKWONDO/JO2016

Le tournoi qualificatif (zone Afrique) du 5 au 7 février à Agadir (Maroc)

LE TOURNOI de taekwondo, qualificatif aux Jeux Olympiques 2016 (zone Afrique), se tiendra du 5 au 7 février prochain à Agadir au Maroc, a indiqué dimanche la Fédération royale marocaine de taekwondo (FRMTK). La ville d'Agadir sera la destination des taekwondoïstes africains de plus d'une trentaine de pays dont l'Algérie avec 4 athlètes (2 hommes et 2 dames) chacun qui tenteront de se départager en vue de participer aux Jeux olympiques de Rio de Janeiro 2016.
Cette ville a déjà accueilli en novembre dernier le gotha mondial de la discipline à l'occasion de l'Open international du Maroc qui a rassemblé pas moins de 400 athlètes (hommes et dames) représentant 50 pays. De son côté, la sélection algérienne de taekwondo seniors «Kyorugi» a entamé jeudi dernier à Bouira un stage de préparation en vue du Tournoi international du Maroc, qualificatif aux JO-2016. Douze (12) athlètes dont cinq (5) dames prennent part à ce regroupement programmé à la salle Rabah-Bittat de Bouira.

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE (CADETS/JUNIORS)

200 nageurs attendus à la piscine de Bab Ezzouar (Alger)

ENVIRON 200 nageurs et nageuses issus d'une cinquantaine de clubs et d'une trentaine de ligues sont attendus au championnat d'Algérie (cadets/juniors), prévu du 6 au 8 janvier 2016 à la piscine de Bab Ezzouar (Alger), a-t-on appris dimanche auprès du président de la fédération algérienne (FAN), Ahmed Chebaraka. Plusieurs séances seront au programme des jeunes nageurs qui auront l'objectif d'arracher les premières places et peut-être taper dans les yeux des entraîneurs nationaux. Selon le programme, habituellement élaboré par la direction de l'organisation sportive (DOS) de la FAN, les qualifications sont prévues la matinée à partir de 9h00, alors que les finales se dérouleront à partir de 16h00

COUPE D'AFRIQUE 2016 (PRÉPARATION)

Défaite de l'Algérie face au Monténégro en amical (19-25)



La sélection algérienne de handball, en stage au Monténégro, s'est inclinée devant la sélection locale 19-25 (mi-temps: 07-12), dimanche soir à Podgorica en match amical dans le cadre de sa préparation à la 22e coupe d'Afrique des nations (CAN-2016), prévue du 21 au 30 janvier au Caire (Egypte).

Face au Monténégro, la partie a été très disputée, surtout physiquement et le staff technique national a été soulagé de n'avoir enregistré aucune blessure au sein de son effectif à l'issue de la rencontre. Deus seuls joueurs souffrent de blessures antécédentes. Allusion faite à Chahbour Riad qui est pris en charge par le staff médical au niveau du regroupement, et Hichem Kaâbache, qui se trouve à Alger où il poursuit ses soins. Il sera présent au stage des Verts en Slovénie, du 5 au 16 janvier prochain. L'équipe nationale livrera un deuxième match amical contre le Monténégro lundi à Bar (16h30). Le Sept national a rallié le Monténégro après un premier stage en Serbie au cours duquel il a remporté ses deux matchs amicaux contre le Partizan de Belgrade (33-21), mercredi, et l'Etoile Rouge de Belgrade (43-21), vendredi. Les hommes de Salah Bouchekriou retourneront à Belgrade pour poursuivre leur stage après le deuxième match face au Monténégro. Ils regagneront Alger jeudi tard dans la soirée. L'Algérie évoluera lors de la CAN-2016 dans le groupe A avec l'Egypte (pays hôte), le Maroc, le Gabon, le Nigeria et le Cameroun. Le groupe B est composé de la Tunisie, du Kenya, de la RD Congo, de la Libye, du Congo et de l'Angola. Le champion d'Afrique se qualifiera aux JO-2016 de Rio et les trois premiers prendront part au championnat du monde 2017 en France.

120 athlètes au championnat national militaire des luttes associées à Oran

QUELQUE 120 athlètes participent au championnat national militaire des luttes associées, ouvert dimanche à Oran au Complexe sportif régional «Mustapha Zitouni» relevant de la 2ème Région militaire (2ème RM) de l'Armée nationale populaire (ANP).
Le coup d'envoi de ces joutes a été donné par le Général Bachiri Hachemi, chef dÆétat-major de la 2ème RM, au nom du Général-major Saïd Bey, Commandant de la 2ème RM, et en présence d'officiers supérieurs et cadres de l'ANP.»Ce championnat national contribue à la promotion de l'esprit sportif et compétitif tout en reflétant le niveau atteint dans cette discipline sportive par les athlètes de l'ANP», a souligné le Général Bachiri Hachemi dans son allocution de bienvenue. Cette compétition, a-t-il ajouté, constitue également «une opportunité pour l'amélioration des performances à l'effet d'une représentation honorable des forces de l'ANP et de la nation sur la scène sportive internationale».
De son côté, le chef du Service régional des sports militaires de la 2ème RM, le Colonel El-Hadj Kharroubi a indiqué que ce championnat intervient dans le cadre de l'exécution du programme annuel des activités sportives élaboré pour la saison 2015/2016.»
Ce rendez-vous sportif est aussi mis à profit pour la sélection des meilleurs athlètes appelés à représenter le pays dans les compétitions internationales au sein de l'équipe sportive militaire nationale», a-t-il fait savoir.Les athlètes participants sont répartis sur 12 équipes représentant six Régions militaires et différents corps de l'ANP.Les joutes se déroulent deux jours durant, mettant aux prises les sportifs dans les deux catégories de luttes associées, à savoir la lutte libre et gréco-romaine.

LIGUE 1 MOBILIS 2015-2016 :

«La 30e et dernière journée fixée à la fin mai»

LE PRÉSIDENT de la Ligue de football professionnel (LFP) Mahfoud Kerbadj a affirmé que la 30e et dernière journée du championnat de Ligue 1 Mobilis est fixée à la «fin de mai» prochain, se félicitant du «bon déroulement» de la phase aller de la compétition clôturée samedi.» La 30e et dernière journée du championnat de la Ligue 1 se jouera à la fin du mois de mai. Nous allons dévoiler prochainement la suite du calendrier de la Ligue 1 qui prendra en considération le programme de préparation de la sélection des U-23 qui va participer aux jeux olympiques JO-2016 de Rio», a indiqué Kerbadj samedi soir lors de l'émission «Dawri Al-Mouhtarifine» sur la télévision nationale.
La première partie de la saison a pris fin samedi avec la consécration de l'USM Alger (36 pts), championne d'hiver, suivie du CR Belouizdad (26 pts) et du MC Alger (24 pts).Par ailleurs, le premier responsable de l'instance dirigeante de la compétition a salué «le net recul du huis clos» imposé lors de la phase aller.
Sur un autre registre, le président de la LFP a appelé les clubs interdits de recrutement lors de la période des transferts d'hiver, ouverte mercredi dernier, «à régulariser leur situation au plus tard le 15 janvier».»
Les clubs réfractaires ont jusqu'au 15 janvier pour régler leurs litiges avec leurs joueurs, sinon, nous serons obligés d'appliquer les règlements en vigueur. Nous souhaitons éviter ce genre de situation qui va nuire aux clubs concernés», a-t-il souligné. Les clubs en question sont le RC Arbaâ (Ligue 1), le MC Saida, la JSM Béjaia, l'OM Arzew, le CA Batna, l'O Médéa, le CA Bordj Bou Arréridj, la JSM Skikda et l'USMM Hadjout de la Ligue 2.

APRÈS AVOIR TERMINÉ LA PHASE ALLER AVEC UNE CONFORTABLE AVANCE DE 10 POINTS SUR SES DEUX POURSUIVANTS

Soustara, l'hiver bien au chaud

Loin d'avoir pourtant digéré son échec en finale de la Ligue des champions contre le TP Mazembé, la formation phare de Soustara, l'USM Alger, n'a pas fait dans le détail en championnat national de Ligue 1 Mobilis qu'elle a dominé.



Et pourtant, tout avait commencé mal pour les Rouge et Noir, qui avait enregistré une première défaite contre le NA Hussein Dey. La seule depuis. Les Rouge et Noir sont en tête du classement avec, en prime, un titre symbolique de champion d'hiver, acquis prématurément et haut la main. Un juste reflet des choses pour une équipe dont la plus grande déception sur le plan local reste cette amère et décevante élimination en coupe d'Algérie contre l'équipe du Paradou AC en 32es de finale. Une équipe qui s'est avéré une vraie bête noire. D'ailleurs, pour se réconcilier avec leur public après cette cruelle désillusion, les camarades de Meftah et Ferhat ont dû retrousser leurs manches pour sortir indemnes et relever la tête lors de leur derby tant attendu contre l'éternel rival et voisin, le MCA. Un bon petit point récolté qui s'est avéré rassurant pour repartir du bon pied et chasser le doute. C'est chose faite, et avec la manière, devant l'USM Blida, une formation qui s'est contentée, samedi, de limiter les dégâts, sans plus. Le coach Miloud Hamdi, qui s'est senti visé par certaines critiques après les deux derniers résultats, n'a pas eu tort de reconduire presque le même effectif aligné mardi passé contre le Doyen pour rectifier le tir et marquer, comme il se doit, son territoire en haut du tableau. Une victoire nette et sans bavure qui ne souffre d'aucune contestation et qui permet aux Rouge et Noir de maintenir le cap avec dix points sur le dauphin et le poursuivant immédiat, le CR Belouizdad.

Sauf miracle, le titre de champion d'Algérie pour la saison 2015-2016 est à la portée des camarades du capitaine Nasrredine Khoualed. Les Usmistes ont tous les atouts pour succéder à l'ES Sétif et ajouter à leur palmarès un autre titre. Délestés du poids de la coupe d'Algérie dont ils ont toujours fait leur objectif premier, et n'ayant aucun challenge continental à honorer, les Rouge et Noir de la capitale peuvent maintenant se consacrer totalement au championnat qu'ils sont en train de dominer de haut.

Les statistiques sont là pour le prouver : l'équipe du boss Haddad navigue seule loin devant, en toute sérénité, avec onze victoires, trois nuls et une seule défaite qui remonte à la première journée du championnat contre le NAHD. Depuis, le groupe de Miloud Hamdi a enchaîné les performances, surtout à l'extérieur. L'USMA peut se targuer aussi d'avoir la meilleure attaque du championnat (28 buts) pour seulement 14 buts encaissés. La trêve est là, et elle est accueillie avec plaisir par le groupe qui éprouve le besoin de récupérer, surtout sur le plan physique, en prévision de la phase retour qui sera une autre paire de manches, car l'USMA sera l'équipe à battre. Dans l'entourage du club, on parle d'un stage de remise en forme en France ou au Maroc. On sent que, d'ores et déjà, un air de revanche hante les esprits des ultras de Soustara lors du premier match de la reprise contre le NAHD.

S. S.

Benzia (Lille OSC) affirme avoir de «petits contacts» avec la sélection algérienne

L'ATTAQUANT franco-algérien, Yacine Benzia, a affirmé détenir des «petits contacts» avec les responsables de la sélection algérienne de football, mais qu'il préférait pour le moment ne pas trancher l'éventualité de rejoindre les Verts.

«J'ai des petits contacts avec les responsables de la sélection algérienne, mais je préfère pour le moment me concentrer sur mon parcours avec mon club. On verra donc plus tard», a déclaré Benzia au micro de Dzair TV. Benzia (21 ans) a rejoint Lille OSC (Ligue 1, France) l'été dernier en provenance de l'Olympique Lyon, son club formateur qu'il a quitté à cause du peu de temps de jeu dont il a bénéficié depuis qu'il a été promu en équipe première.

A Lille, l'attaquant de pointe commence à retrouver ses marques. Il reste sur quatre buts inscrits au cours des dernières journées du championnat. Le retour en forme de Benzia lui a valu d'être appelé en sélection de France espoirs en vue des éliminatoires du championnat d'Europe de 2017, ce qui pourrait retarder son arrivée en équipe d'Algérie.

«J'ai été appelé récemment en équipe de France espoirs. Quant à la sélection algérienne, je préfère ne pas en parler. Chaque chose en son temps», a-t-il précisé.

A la Fédération algérienne, l'on espère convaincre Benzia de porter le maillot de son pays d'origine dès les prochains jeux olympiques à Rio de Janeiro (Brésil) en août 2016, d'autant que son âge lui permet de disputer cette compétition.

Le Real et le Barça s'arrachent Yarmolenko (Dynamo Kiev)

LES DIRIGEANTS du Real Madrid et du FC Barcelone sont rivaux sur les pelouses, mais la véritable guerre que se livrent les deux clubs est souvent la plus violente en coulisses. Et elle prend généralement place sur le marché des transferts puisque les deux géants espagnols s'arrachent les mêmes joueurs sur le front du mercato.

Un nouvel exemple de cette rivalité devrait prendre place dans les prochaines semaines puisque les deux clubs espagnols s'arrachent le joueur russe, Andriy Yarmolenko. Ce dernier brille sous les couleurs du Dynamo Kiev et semblait bien parti pour rejoindre le FC Barcelone il y a encore quelques semaines. Mais c'est désormais le Real Madrid qui aurait la main pour ce transfert. Le joueur pourrait être transféré à l'occasion du mercato hivernal si des offres supérieures à 20 millions d'euros sont formulées. Mais Yarmolenko est également pisté en Angleterre puisqu'il est sur les tablettes de Chelsea ou encore Everton.

LIGUE DES CHAMPIONS / USM ALGER :

Meftah prend quatre matchs de suspension

LE JURY disciplinaire de la Confédération africaine de football (CAF) a décidé de suspendre le joueur Mohamed-Rabie Meftah (USM Alger) quatre matchs pour «récidive à un cumul de cartons» lors des rencontres de la Ligue des Champions dÆAfrique 2015. Le joueur usmiste a déjà purgé deux matchs de suspension lors de la finale en aller et retour contre le TP Mazembe (RDC), par conséquent Meftah est suspendu pour ses deux prochains matchs interclubs de la CAF, précise l'instance africaine.

CHAMPIONNAT DE BELGIQUE (CLASSEMENT BUTEURS) :

L'Algérien Hanni à une marche du quatuor de tête

LE MILIEU de terrain algérien du FC Malines, Sofiane Hanni, qui a porté à 9 son capital buts en championnat de Belgique (Div 1) ce week-end, est désormais à une marche du quatuor de tête au classement des buteurs. Hanni a contribué à la victoire de son équipe face au leader et champion en titre la Gantoise (2-0), en inscrivant le premier but de la partie samedi dans le cadre de la 21e journée .Le joueur de 25 ans pointe à la deuxième place au classement des buteurs derrière Diaby (Club Brugge), Gohi (Ostende), Kums (La Gantoise) et Leye (Zulte-Waregem) qui totalisent chacun 10 buts. Grâce à cette nouvelle réalisation, Hanni se hisse aussi à la 2e place au classement des meilleurs buteurs algériens évoluant actuellement en Europe, derrière Riyad Mahrez (Leicester City) avec 13 buts et devant Islam Slimani (Sporting Lisbonne), 3e avec 8 réalisations.

ARBITRAGE

Fin de carrière pour Mokhtar Amalou

L'ARBITRE international algérien Mokhtar Amalou (44 ans) a annoncé samedi sa décision de se retirer du corps arbitral, après avoir dirigé son dernier match entre le CS Constantine et le RC Arbaâ (1-0), dans le cadre de la 15e et ultime journée de la phase aller du championnat de Ligue 1 Mobilis de football.»C'est le dernier match de ma carrière. Je quitte l'arbitrage après 25 ans de service. Malheureusement chaque début a une fin, j'espère avoir bien mené ma mission sur les terrains», a indiqué Amalou à la presse à l'issue de la partie. Après Djamel Haimoudi en 2014 et Mohamed Bichari en 2015, Amalou quitte le monde de l'arbitrage après plusieurs rencontres dirigées sur le plan national et international. Amalou est détenteur d'une licence en sciences de l'information et de la communication.

M'BOLHI

Premier «clean sheet» en Championnat

ENCHAÎNANT un troisième match de suite dans les bois d'Antalyaspor, Rais M'Bolhi a été titularisé hier pour la troisième fois de suite, mais cette fois en Super Lig, après avoir disputé les deux matches de Coupe de Turquie précédents. Mehmet Ugurlu, qui dirigeait son premier match de Championnat, a donc reconduit l'international algérien dans les buts du club d'Antaya. Pour sa cinquième titularisation en Championnat, M'Bolhi a réussi son premier «clean sheet».

IL CRASHE SA VOITURE DANS UN IMMEUBLE EN TENTANT DE VOYAGER DANS LE TEMPS



N'EST PAS Marty McFly qui veut. Ce lundi à Pensacola en Floride (Etats-Unis), un homme s'est cru dans Retour vers le futur et a foncé avec sa voiture dans un immeuble de commerces, causant au passage d'importants dommages. L'homme a indiqué qu'il tentait en réalité de voyager dans le temps, rapporte ABC3.

Il tentait sans doute d'atteindre la vitesse requise de 88 miles à l'heure mais il lui manquait pourtant l'accessoire indispensable: la DeLorean volante de Doc Brown! Le conducteur a écrasé son véhicule, une Dodge Challenger, dans un bureau du fisc et dans un office de pompes funèbres.

Les dégâts matériels occasionés sont tels que les deux ont dû relocaliser leurs bureaux. «C'était comme si une bombe avait explosé», a déclaré un commerçant. Fort heureusement, l'incident n'a fait aucun blessé.

La police locale a déclaré que l'automobiliste a expliqué sa conduite par sa volonté de voyager dans le temps. La police a précisé que le conducteur avait été conduit à l'hôpital pour une évaluation psychiatrique.

Un procès verbal pour conduite imprudente a également été dressé à son encontre.

Les commerces endommagés devraient pouvoir rouvrir après les fêtes.

Se sentant plumé par le fisc, il lâche des poules dans un centre d'impôt



IL EN A EU MARRE et l'a fait savoir. Un contribuable en colère, lassé du poids des impôts dont il devait s'acquitter, a manifesté son mécontentement en déposant une volée de sept poules à son centre d'impôt à Eugene, dans l'Oregon (Etats-Unis), rapporte The Register-Guard.

Ce mercredi, la police de la municipalité s'est rendue sur place après avoir reçu un appel l'informant de ce dépôt insolite. Un policier et un agent des services de protection des animaux ont alors dû rassembler les volatiles, avant de les emmener dans un refuge animalier.

Louis Adler, l'auteur des faits âgé de 66 ans, s'est vu notifier une ordonnance restrictive lui interdisant de s'approcher du centre des impôts. Derrick Gasperini, porte-parole de l'administration fiscale de l'Etat, a déclaré que les employés du centre d'impôt d'Eugene avaient déjà eu affaire au sexagénaire, décrit comme un individu « frustré en désaccord avec le résultat fiscal » servant de base de calcul au montant de ses impôts.

Aucun humain, ni aucun volatile, n'a été blessé durant les faits. « Les poules n'ont causé aucun dommage dans les locaux du centre d'impôt », a précisé Melinda McLaughlin, porte-parole de la police, « Mais elles ont laissé quelques crottes derrière elles ».

Une famille retrouve le jour de Noël son chat disparu depuis sept ans



C'ÉTAIT un cadeau inespéré. Une famille berlinoise a retrouvé le jour de Noël son chat qui avait disparu depuis sept ans dans les rues de la capitale allemande, a annoncé samedi l'antenne locale de l'association de protection des animaux.

« Une famille de Berlin-Charlottenburg (quartier de l'ouest de la ville) a vécu cette année un conte de Noël tout particulier avec "happy end". Elle a appris le jour de Noël que son chat Miko avait été retrouvé - sept ans après », raconte l'association qui tient le refuge pour animaux qui a identifié le matou.

Miko, le chat fugueur noir et blanc, a été repéré vendredi par des particuliers dans le quartier de Keuzberg, à plusieurs kilomètres de son foyer initial, puis remis à un refuge pour animaux qui a identifié ses propriétaires le jour même grâce à la puce que portait le félin.

Accompagnée de son père et de sa sœur adoptive Jennifer, Elena Hanke, qui avait onze ans lors de la disparition de son chat en 2008, est venue le récupérer samedi, raconte l'association. La famille avait à l'époque recherché l'animal pendant des semaines.

Bien qu'« un peu trop maigre », l'animal qui a été examiné par le vétérinaire du refuge est « en bonne santé », précise l'association.

ILS LOUENT UNE GARE SUR LEBONCOIN POUR DÉNONCER LA DISPARITION DES TRAINS



« **NOUS CHERCHONS** un locataire pour cette maison d'habitation bien placée », indique l'annonce sur Leboncoin. Prix mensuel 850 euros. Mais le bien en question, un 6 pièces de 300m², n'est pas commun puisqu'il s'agit de la gare ferroviaire du village breton de Châteaulin. Déçu de voir les trains bouder l'endroit depuis plusieurs années, un collectif d'usagers a publié cette annonce parodique sur le site de vente en ligne, avant de la retirer.

En cause, la disparition de la desserte en TER entre Quimper et Châteaulin (Non, il n'y a pas de petits combats.) Ces derniers temps, de plus en plus de trains seraient remplacés par des bus, ce qui contrarie ces habitants. « Suite à l'arrêt des trains, ce logement reste très proche des lignes de bus SNCF et Conseil général, service de taxi de grande proximité », poursuit d'ailleurs l'annonce humoristique.

Le collectif d'usagers a également publié un communiqué, repris par France Bleu, dont le ton est un peu moins léger : « Devant le laxisme de nos élus locaux sur la dégradation de notre service public ferroviaire, les derniers usagers du TER Châteaulin Quimper proposent la location de la gare SNCF de Châteaulin puisque ce bâtiment n'est plus utilisé par les usagers TER qui sont, bien malgré eux, devenus des usagers des cars du Conseil régional, et qui sait bientôt cars Macron. » Par ailleurs, inutile d'appeler au numéro intégré à l'annonce si vous êtes intéressés. Il s'agit de celui de la mairie du village…

UN PILOTE DE LA MALAYSIA AIRLINES RÉALISE QUE L'AVION VA DANS LA MAUVAISE DIRECTION



CE DEVAIT un vol comme un autre. Ce 26 décembre, au lendemain de Noël, le vol MH132 quitte à 2h23 l'aéroport d'Auckland en Nouvelle-Zélande. Rien à signaler à bord de cet avion, qui s'envole à destination de Kuala Lumpur en Malaisie. Mais après seulement huit minutes de vol, le commandant de bord remarque une anomalie sur les radars. Et pour cause, l'appareil ne vole pas dans la bonne direction. Il prend en effet la route de Melbourne, en Australie, au lieu de rejoindre la capitale malaisienne.

Stoïque, le pilote redirigé l'avion vers son cap initial, sans en avertir les passagers, qui ne se doutent de rien. L'appareil est peu après arrivé à bon port.

Selon la société Airways, en charge de la gestion du trafic aérien de la Nouvelle-Zélande, aucun problème de sécurité n'est à déplorer. La compagnie a toutefois précisé qu'une enquête avait été ouverte pour déterminer la raison de ce détournement inexpliqué.

Le saviez-vous

LA FOUDRE EST 5 FOIS PLUS CHAUDE QUE LA SURFACE DU SOLEIL !



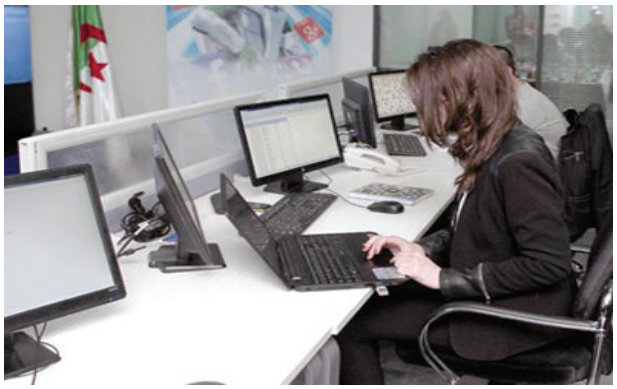
La foudre peut atteindre des températures d'environ 30000°C, tandis que la surface du soleil ne peut atteindre qu'environ 5700°C. Ce qui fait que la foudre est 5 fois plus chaude que la surface du soleil. En effet, la foudre n'est pas plus chaude que le soleil lui-même mais juste sa surface qui constitue la partie la moins chaude de notre étoile puisque lorsqu'on pénètre profondément dans son cœur, la température du soleil atteint 15 millions de degrés Celsius grâce aux réactions thermonucléaires exothermiques (fusion nucléaire).

LES ALGÉRIENS ET LES MENACES INFORMATIQUES:

56% des sondés considèrent le risque comme important

Les dernières années, la sécurité informatique a pris de l'ampleur, passant d'une simple inquiétude à un sujet d'actualité au niveau planétaire. Les fuites de données, l'espionnage industriel et la cybercriminalité ont souvent fait les gros titres de la presse mondiale.

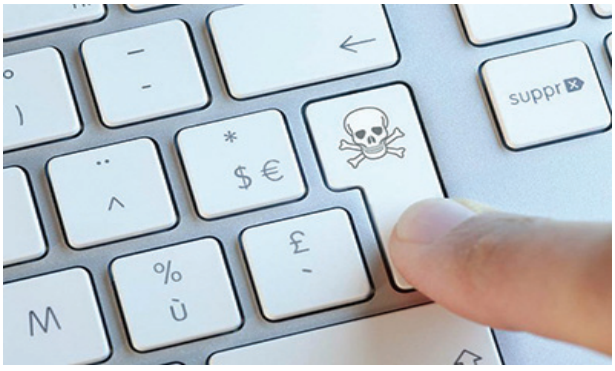
En 2013 et 2014, Kaspersky Lab a détecté environ 315 000 échantillons malveillants chaque jour. Or, il s'avère que seulement 4% des entreprises interrogées connaissent le chiffre exact. Pour détailler, 91% d'entre elles le sous-estiment et 70% pensent que le nombre de menaces quotidiennes est inférieur à 10 000. Cette erreur d'appréciation est éloquente. Mais ce n'est pas tout. Si 94% des entreprises déclarent avoir subi une menace extérieure, seulement 68% ont déployé une protection complète contre les logiciels malveillants sur leurs postes de travail, et seulement 44% utilisent des solutions de sécurité pour leurs appareils mobiles. Comment résoudre le problème ? Il faut réajuster nos impressions pour prendre conscience des menaces de façon plus réaliste, ne pas se limiter aux atteintes les plus visibles. Il faut aussi tenir compte des risques quotidiens et permanents. C'est le message qu'a délivré Julien Pulvirenti, Territory Sales Manager Maghreb chez Kaspersky Lab, chargé de mettre en œuvre la stratégie commerciale de cette entreprise en Algérie. Lors d'un récent événement à Alger, il a déclaré : «nous avons tous aujourd'hui une identité numérique et notre instinct de survie dans ce monde virtuel est embryonnaire comparé à nos réflexes et nos instincts de survie dans le monde physique». Et pour être plus concret, Kaspersky Lab, première entreprise privée de cyber-sécurité au niveau mondial, a rendu publique lors d'une rencontre avec les journalistes spécialisés en TIC au Sheraton club des Pins (Alger) une étude effectuée sur les usages informatiques et la perception des risques en Algérie. L'étude, menée par le cabinet CEI Halfaoui, a été axée sur le comportement des internautes en Algérie face à la sécurité et à la confidentialité sur Internet. Elle a sondé un panel de plus de 700 internautes, majoritairement âgés de moins de 35 ans. Les réponses ont été recueillies via un formulaire électronique disponible en ligne et des entretiens en face-à-face. L'une des premières constatations est le fait que les Algériens sont de plus en plus connectés tandis que les usages personnels et professionnels se mélangent. Dans ce contexte, il a été mis en évidence qu'ils sont 43 % à utiliser au moins deux équipements informatiques pour se connecter



à Internet depuis leur domicile. Les équipements les plus utilisés sont les ordinateurs portables (30,8%) et les Smartphones (17,8%), devant le traditionnel ordinateur de bureau (5,5%) et les nouveaux objets digitaux, comme les tablettes, consoles et télévision connectés (2,5%). Concernant le type de connexion, plus de 92% des personnes interrogées déclarent utiliser le Wi-Fi depuis leur domicile. L'étude révèle, en outre, qu'il existe une frontière de plus en plus floue entre les usages personnels et professionnels que les Algériens font d'Internet.

Les usages personnels et professionnels se mélangent

Dans la catégorie des actifs, 62% des personnes interrogées déclarent utiliser des équipements personnels pour des tâches liées à leur activité professionnelle. A contrario, 57% des sondés déclarent utiliser des équipements professionnels pour des besoins personnels. Cette mixité des usages répond à un triple phénomène : le développement de la mobilité et de l'internet haut débit mobile (3G), l'omniprésence des supports numériques désormais accessibles partout et la digitalisation de plus en plus poussées des entreprises. L'Internet haut débit mobile a séduit de plus en plus d'Algériens, selon le tout dernier bilan publié par l'Autorité de régulation des postes et des télécommunications (ARPT), plus de huit millions d'Algériens ont opté pour la 3G en Algérie durant la première année de son lancement. Algérie Télécom a aussi lancé sa gamme d'offres Internet haut débit «Idoom ADSL» avec de nombreux avantages : Algérie Télécom ne fixe aucune limite de volume. Les usages vidéo notamment, de plus en plus demandés par les clients, ne sont pas restreints. Idoom ADSL, c'est aussi une connexion à partager: toutes les offres proposent un modem WiFi (offert pour toute nouvelle souscription), pour partager sa connexion entre les différents équipements de la famille tout en s'enrichissant de nouveaux services : l'e-mail et le contrôle parental (fi@amane) et d'autres options comme l'antivirus, le e-Drive (Cloud), le e-Learning et la Bibliothèque Numérique(Fimaktabati). «Ce constat nous incite à penser que les entreprises et les administrations doivent être en mesure de jouer un rôle davantage moteur pour mieux sécuriser leur actif digital et par conséquent les données et la vie privée de leurs salariés», explique Iliés Halfaoui, Deputy Manager de CEI Halfaoui. Plus de 56% des sondés considèrent le risque comme important. Par ailleurs, à la question «quel est le mode d'accès à internet le plus sûr», la 3G est le mode de connexion qui recueille le moins de voix, puisqu'ils sont seulement 14% à le plébisciter. Seuls 21% des Smartphones et tablettes sont sécurisés, contre 83% pour les ordinateurs fixes et portables. Un paradoxe expliqué par la faible connaissance des solutions de sécurité disponibles pour les appareils mobiles. Si la protection des données personnelles apparaît comme une préoccupation majeure, la prise de conscience des risques pesant sur la vie privée est encore plus grande, puisque 63% des sondés estiment qu'Internet met celle-ci en danger. Quant à la sécurité de leurs enfants, les parents répondent de manière plus alarmante : ils sont 73% à déclarer qu'Internet leur fait courir un risque.



Les équipements mobiles sont peu sécurisés

«Pour de nombreux jeunes aujourd'hui, l'utilisation d'un téléphone mobile ou d'un ordinateur pour aller sur Internet, souvent hors de la vue ou de la présence de leurs parents, fait désormais partie intégrante de leur vie quotidienne. Notre étude donne à penser qu'un nombre non négligeable de parents se sentent démunis pour maîtriser ce qui se passe sur ces appareils. Pourtant, il existe de nombreux moyens, à la fois simples et efficaces, permettant aux parents de protéger les jeunes dont ils en ont la responsabilité. Le plus important est d'associer des mesures pratiques, telles que l'installation d'un logiciel de contrôle parental et le maintien des ordinateurs dans les pièces communes, à un dialogue avec nos enfants au sujet des menaces potentielles et des manières d'y faire face», commente un chercheur en sécurité chez Kaspersky Lab. Les mineurs sont de plus en plus exposés à ce genre de criminalité, puisque 77% des enfants algériens, à en croire les chiffres de la Fondation nationale pour la promotion de la santé et le développement de la recherche (Forem), passent leur temps devant un micro. Selon le professeur Khiati, président de la Forem, les agressions peuvent être d'ordre moral, pouvant dépasser le cadre virtuel et se concrétiser dans la réalité, comme les atteintes sexuelles. En absence d'une solution de sécurité informatique, 76 % des sondés perçoivent le virus comme la menace la plus importante, loin devant les logiciels espions et malveillants (47%) et le piratage de réseaux sociaux (43%). Résultat : l'antivirus arrive en tête des solutions de sécurité. Ils sont 90% à déclarer l'utiliser. Après une atteinte à la sécurité, la perte de données n'est que la partie immergée de l'iceberg financier. Le coût réel est bien supérieur. Il existe certains coûts tangibles évidents, comme les mesures de sécurité supplémentaires et les conseils juridiques, mais les dommages causés à l'image de marque et à la réputation sont sans doute encore plus importants.Concernant les solutions de sécurité, plus de 47% des sondés utilisent une solution gratuite, tandis que les solutions payantes avec licence sont citées par plus de 33% des personnes interrogées et les solutions craquées par près de 10%. Parmi les bonnes pratiques de la sécurité informatique figurent la mise à jour du système d'exploitation et des logiciels, se méfier des clés USB et des disques durs externes, effectuer des sauvegardes régulières, choisir des mots de passe complexes, verrouillez la session dès que vous êtes absent, changer régulièrement de mot de passe, ne jamais ouvrir les pièces jointes avec les extensions .pif, .bat, .com, .exe et .Ink et ne jamais cliquer sur un lien dans un mail vous demandant de vous identifier. En lisant un courrier électronique ou en surfant sur Internet, de plus en plus d'internautes sont confrontés à un phénomène récurrent : les arnaqueurs qui tentent de voler des informations personnelles (usurpation d'identité), d'argent ou les deux. Une astuce pour soupçonner les faux mails : ils sont souvent rédigés dans un français approximatif. La filière africaine est généralement la source de ce phénomène. Leurs bureaux : les cybercafés. Leur spécialité : les arnaques sur le Net.

Source: IT MAG

Questions ? Réponses !

CURES THERMALES : POUR QUI ET POUR QUOI ?



Les centres de thermalisme cherchent depuis des années à prouver scientifiquement les bénéfices d'une cure. En 2009, l'étude Thermarthrose a d'ailleurs montré l'intérêt d'une cure thermale dans l'arthrose du genou.

Les différentes indications de la cure thermale

Cette indication n'est cependant pas la seule : arthrose de la hanche ou des articulations en général (polyarthrose), lombalgies chroniques, tendinites chroniques et récidivantes... sont aussi concernées. Votre médecin traitant ou votre rhumatologue pourront seuls, vous prescrire une cure thermale de 18 jours comportant quatre soins quotidiens.

Le remboursement par l'Assurance-maladie

Votre dossier devra ensuite être accepté par l'Assurance-maladie pour ouvrir droit à un remboursement qui pourra être variable en fonction de votre pathologie, de son origine et de vos moyens… Pour en savoir plus sur le sujet, posez la question directement à l'Assurance-maladie sur le site ameli.fr.

Les trous noirs supermassifs auraient tout de même une limite

Des minitrous noirs de toutes les masses ont pu naître au moment du Big Bang mais quelle est la limite de ceux, géants, qui se tapissent au cœur des galaxies ? Elle serait de 50 milliards de masses solaires, et ne pourrait être dépassée que par fusion.

La théorie de la relativité générale est centenaire et on fête ce mois-ci la découverte par Karl Schwarzschild, en décembre 1915, de la solution des équations d'Einstein décrivant le champ de gravité d'une étoile. Il faudra pourtant attendre les travaux d'Oppenheimer et Snyder à la fin des années 1930 pour se rendre compte qu'elles décrivent aussi ce que nous appelons un trou noir, puis le renouveau de la relativité générale dans les années 1960 pour que les astrophysiciens prennent le concept au sérieux, notamment sous la poussée de la découverte des quasars.



Rapidement, l'idée naîtra que des trous noirs de grandes masses se cachent au cœur des galaxies. Ainsi, dès 1964, les grands astrophysiciens Zel'dovich, Novikov et Salpeter avaient proposé que les quasars, plus généralement les noyaux actifs de galaxies, soient des trous noirs supermassifs accrétant de la matière. En 1971, Donald Lynden-Bell et Martin Rees proposaient de leur côté qu'il en existait un au cœur de la Voie lactée. Au moins depuis le début des années 1990, il semblait clair que la plupart des grandes galaxies doivent probablement abriter en leur centre l'un de ces astres compacts.

Tel est bien le cas et l'on a pu mesurer leurs masses qui vont de plusieurs millions de fois à plusieurs milliards de fois celle du Soleil. La question d'une masse limite se pose donc pour ces monstres de la nature. C'est sur elle que s'est penché l'astrophysicien britannique Andrew King, qui vient de donner une réponse plausible dans un article déposé sur arxiv.

Des étoiles en formation détruiraient les disques d'accrétion

A priori, la physique même des trous noirs ne pose aucune limite à leurs masses, qui pourraient s'échelonner entre celle de Planck et l'infini. Mais cette physique suppose que les équations de la relativité générale sont rigoureusement exactes et que les effets quantiques sont négligeables sur l'espace-temps et l'état de la matière absorbée par ces objets. Il se pourrait bien que ce ne soit qu'une excellente approximation dans la plupart de situations astrophysiques déjà observées mais pas en général (c'est, de fait, certainement faux au cœur des trous noirs). Stephen Hawking a d'ailleurs proposé d'amender la théorie classique des trous noirs, et le concept d'étoile de Planck, encore peu exploré, pourrait peut-être nous réserver des surprises quant à la stabilité d'un trou noir au-dessus d'une masse donnée. Enfin, les projets Event Horizon Telescope et eLisa pourraient eux aussi conduire à reconsidérer la validité des équations de la relativité générale, qui ne sont qu'une des solutions possibles pour les théories relativistes de gravitation avec une métrique variable de l'espace-temps.

Mais Andrew King court-circuite toutes ces considérations. Pour cela, il s'est intéressé à la physique du disque d'accrétion qui se forme quand un trou noir absorbe de la matière sous forme de nuages ou de courants de gaz. Il en déduit qu'au-delà d'une certaine taille, elle-même fonction de la masse d'un trou noir supermassif, ce disque devient instable et se fragmente en nuages qui s'effondrent pour donner des étoiles. Au final, l'accrétion est arrêtée, de sorte que le trou noir ne peut plus croître de cette manière. Cela se produirait si la masse de l'astre compact dépasse les 50 milliards de masses solaires. Il se trouve que le plus massif connu à ce jour est, peut-être, celui qui se cache derrière le quasar S5 0014+81, et il semble contenir 40 milliards de masses solaires.

Cependant, comme le reconnaît le chercheur, ce mécanisme n'interdit pas une croissance au-delà de cette limite à l'occasion de la fusion de deux trous noirs supermassifs accompagnant celle de deux galaxies.

Prématurés : les bienfaits du contact avec la mère, ou méthode kangourou

UNE ÉTUDE concernant de nombreux cas démontre les effets bénéfiques de la « méthode mère kangourou » (ou MMK) sur la survie et la santé des prématurés – autrement dit les contacts nombreux, peau à peau, entre la mère et son enfant nouveau-né. Du développement cérébral à celui du système immunologique, les bienfaits sont variés et valent aussi pour les bébés nés à terme.

Le contact peau contre peau entre les bébés nés trop tôt et leurs mères permettrait d'accroître les chances de survie des prématurés. Pour le vérifier, des équipes des Harvard T.H. Chan School of Public Health et du Boston Children's Hospital ont analysé ensemble les recherches consacrées aux effets de cette pratique dite « méthode mère kangourou » (MMK) sur la santé des nouveau-nés aux premiers jours de leur vie. La méthode MMK consiste à poser le bébé sur la poitrine ou le ventre de la mère. Elle est souvent pratiquée en même temps que l'allaitement.

Dans cette analyse, financée par l'initiative Saving Newborn Lives (SNL) de l'organisme américain Save the Children, l'équipe de chercheurs s'est penchée sur 124 études publiées entre 2000 et 2014. Certaines incluent l'allaitement dans leur définition de la MMK. Les scientifiques ont observé la réduction de la mortalité la plus significative dans les cas situés entre la prématurité et la naissance en sous-poids. Chez les prématurés pesant moins de 2.000 grammes et ayant bénéficié de la MMK, on observe une réduction de la mortalité de 36 %. Le risque d'infection majeure, notamment la dangereuse septicémie, se trouve par ailleurs réduit de 47 %. Les bébés nés à terme et dont le poids à la naissance est plus élevé y trouvent également des avantages. Ceux qui ont bénéficié de la méthode MMK affichent des taux plus élevés d'oxygène, une meilleure régulation de la température corporelle et un accroissement de la circonférence de la tête. La MMK a également augmenté la probabilité du choix de l'allaitement (+ 50 %).



Le contact avec la mère a des effets multiples

Si les résultats sont constatés de façon quasiment similaire dans tous les pays (à salaires bas, moyens ou élevés), les pays les plus riches disposent d'un meilleur accès aux technologies telles que les couveuses pour faire baisser la mortalité dans les cas de naissances à risques. Ce n'est pas toujours le cas dans les autres pays, où se produisent pourtant 99 % des morts néonatales, comme le soulignent les chercheurs. La méthode mère kangourou peut donc faire la différence dans ces régions.

« Si la MMK, ou peau contre peau, s'avère particulièrement utile pour les bébés nés en sous-poids là où les ressources médicales sont limitées, les pays développés et en voie de développement travaillent à la démocratisation de la pratique, bénéfique à tous les nouveau-nés et leurs mères », commente l'auteure principale Grace Chan. Membre du corps professoral du Boston Children's Hospital, elle enseigne également à la Harvard Chan School (Boston).

Des recherches réalisées en 2013 et publiées dans la revue Journal of Newborns & Infant Nursing Reviews montraient déjà que la MMK apportait beaucoup aux nouveau-nés. Susan Ludington-Hoe (Frances Payne Bolton School of Nursing, Case Western Reserve University) avait constaté que le bébé réagissait mieux face à sa mère que face aux infirmières. Dans les bras de sa mère, il ressent moins de douleur et de stress lors des procédures médicales.

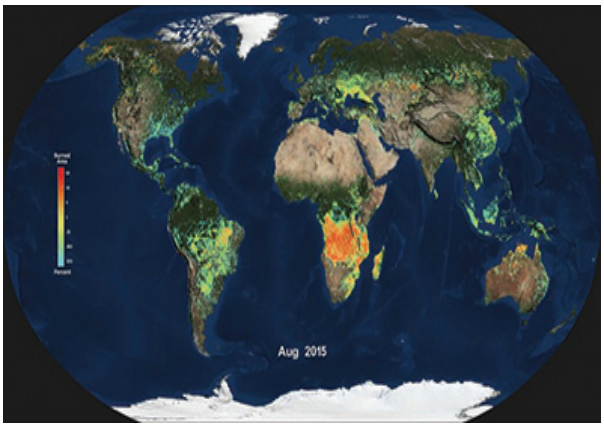
Elle a aussi remarqué que les prématurés soumis à la méthode MMK dormaient mieux et ajustaient leur rythme cardiaque et leur température à ceux de leurs mères. Ils absorbent aussi les bénéfices immunitaires de la peau des mamans et affichent un meilleur développement cérébral que ceux qui ne bénéficiaient pas de cette pratique.

Le climat sera fortement impacté par le puissant El Niño en cours

L'épisode El Niño 2015-2016 s'annonce plus puissant que celui de 1997. Des équipes de chercheurs qui ont travaillé sur ses impacts en cours à travers le monde viennent de présenter leurs travaux à l'Union américaine de géophysique (AGU). On y apprend notamment comment ce phénomène naturel récurrent peut modifier, selon son intensité, le régime des pluies dans certaines parties du monde, la distribution de l'ozone troposphérique et favoriser l'expansion des incendies de forêt dans plusieurs régions tropicales.

À l'occasion des rencontres d'automne de l'Union américaine de géophysique (AGU pour American Geophysical Union, en anglais) qui se déroulent cette semaine à San Francisco (États-Unis), des chercheurs ont présenté leurs travaux sur les impacts du phénomène récurrent El Niño sur la machine climatique mondiale. Grâce à sa flotte de satellites d'observation terrestre, la Nasa offre aux scientifiques un précieux regard sur les relations de cet « enfant terrible » avec l'atmosphère. Un système interconnecté et complexe qui n'a pas que des conséquences régionales. Nous en ressentons tous plus ou moins les effets.

El Niño (« l'enfant ») est un évènement naturel qui se manifeste avec une intensité variable tous les deux ou trois ans lorsque les eaux équatoriales de l'océan Pacifique se réchauffent. Comme il atteint son apogée autour du solstice de décembre, au moment de Noël, les pêcheurs péruviens l'ont baptisé ainsi en référence à l'enfant Jésus. Les agences météorologiques qui suivent sa croissance depuis plusieurs mois s'accordent pour qualifier l'épisode de cette année de puissant, en mesure de surpasser celui, mémorable, de 1997-1998.



Une modification de la circulation de l'air

Un El Niño plus fort, c'est potentiellement une bonne nouvelle pour l'ouest des États-Unis, en particulier l'état le plus peuplé, la Californie, qui souffre d'une grande sécheresse depuis quatre ans. Elle pourrait être atténuée car la surface réchauffée de la ceinture équatoriale du Pacifique modifie la circulation de l'air et de l'humidité. Comme l'a indiqué l'équipe de Duane Waliser (du Jet Propulsion Laboratory de la Nasa) qui a travaillé sur des données historiques, les courants de vents (wind rivers) dans l'atmosphère qui transportent habituellement la vapeur d'eau des régions tropicales vers les latitudes moyennes ne sont pas plus nombreux lorsque se manifeste un El Niño : une dizaine par an. Mais plus l'épisode est puissant, plus les précipitations sont intenses. Il y a une véritable relation de cause à effet.

Ces changements dans les mouvements de masses d'air et des vents ont aussi un impact significatif sur la distribution de l'ozone troposphérique comme l'a montré l'équipe de Mark Olsen, spécialiste de l'atmosphère à la Morgan State University de Baltimore et au Goddard Space Flight Center (GSFC) de la Nasa. Les cartes que les chercheurs ont réalisées à partir des données satellite superposées aux modèles numériques montrent que le taux d'ozone est surtout sensible aux épisodes successifs d'El Niño et El Niña dans les régions tropicales. L'ampleur s'avère moindre aux latitudes moyennes mais non négligeable. C'est un facteur impliqué dans 20 à 25 % de la variabilité du taux au centre des États-Unis, précise le chercheur.

L'ozone dit troposphérique qui s'accumule dans les basses couches de l'atmosphère, ou « mauvais ozone », est un gaz à effet de serre dangereux pour notre santé et celle de nombreuses espèces vivantes. Il est en partie d'origine naturelle et aussi d'origine anthropique, son abondance étant notamment liée au transport et à nos activités industrielles (les pics d'ozone). Étudier les influences du phénomène El Niño sur les concentrations de l'ozone peut aider à évaluer notre participation dans sa répartition globale.

Davantage d'incendies dans les régions tropicales

De son côté, une équipe conduite par Jim Randerson, de l'université de Californie, s'est intéressée aux liens de « l'Enfant » du Pacifique avec les incendies de forêt à travers le monde. Les chercheurs ont ainsi analysé les cartes réalisées à partir des observations par satellites pour appréhender l'influence du phénomène. Visiblement, l'impact est important en Asie tropicale et en Amérique du Sud. « Le changement dans la dynamique atmosphérique décale les pluies, résume Jim Randerson. Ainsi El Niño provoque une baisse des pluies dans plusieurs régions tropicales, rendant les forêts plus vulnérables aux incendies d'origine humaine. »

Cela s'explique notamment par la baisse du régime des pluies. Moins d'humidité signifie en effet un air et une végétation plus secs, et donc des conditions plus favorables à l'expansion des feux lors des saisons sèches. L'Asie du Sud-Est, l'Amérique centrale et le sud de l'Amazonie sont particulièrement exposés en 2016 signalent les chercheurs. Cela s'observe déjà depuis plusieurs mois en Indonésie, où les incendies volontaires des forêts et tourbières diffusent massivement du dioxyde de carbone (CO_2) et enfument les territoires, intoxiquant les populations.

À Dunkerque, le gaz liquide est réchauffé grâce à un tunnel



LE NOUVEAU TERMINAL méthanier Dunkerque LNG s'apprête à recevoir par bateau du gaz naturel liquéfié, donc très froid, pour l'envoyer sur les réseaux de distribution français et belge sous forme gazeuse, plus chaude. Pour monter sa température de plus de 150 °C, une source de chaleur originale, et voisine, a été trouvée : les eaux tièdes de la centrale nucléaire de Gravelines. Histoire d'un tunnel écologique…

C'est à environ -165 °C qu'est transporté le gaz naturel, issu des forages et essentiellement composé de méthane. À cette température, il est liquide et bien plus dense. À masse égale, il occupe un volume 600 fois plus faible et peut ainsi être stocké dans des cuves capables d'embarquer des navires spécialisés. Ces « méthaniers », ou LNG tankers en anglais (pour Liquid Natural Gas), transportent, typiquement, 150.000 mètres cubes de GNL (gaz naturel liquéfié). Il en existe plusieurs centaines dans le monde et les plus grands embarquent plus de 260.000 mètres cubes.

Parvenu à destination, le GNL est stocké, toujours sous forme liquide. Pour être injecté à la demande sur le réseau de distribution de gaz naturel, il doit être réchauffé rapidement pour redevenir gazeux. C'est la fonction du nouveau terminal méthanier installé à Dunkerque et qui vient d'être raccordé au réseau de transport gazier nord-européen.

Une circulation d'eau à 40 m de profondeur

La température du gaz sortant de l'installation sera de -4 °C. Comme l'explique la vidéo ci-dessus, la chaleur n'est pas produite sur place mais récupérée dans la centrale nucléaire de Gravelines, voisine de 5 km. Très simplement, de l'eau tiède, sortant à 20 °C de la centrale, circule entre les deux installations par des conduits installés à 40 m de profondeur. Le principe évite à la fois les rejets d'eau chaude par la centrale et la dépense d'énergie pour réchauffer le GNL.

Il a toutefois fallu creuser un tunnel avec une grande précision. L'aventure a tourné au cauchemar en avril 2014 quand la roue de creusement de « Joséphine la Peule », c'est-à-dire le tunnelier, a cassé après 2,7 km, soit juste un peu plus que la mi-parcours. Son sauvetage fut l'occasion d'une première mondiale avec le creusement d'une galerie secondaire qui a permis de remonter Joséphine pour la réparer avant de la remettre au travail.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Atelier de confection située à Bab Ezzouar cherche des couturières et des surjeteuses qualifiées
Tél : (0553).66.48.04

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773).51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

Topographe retraité, ayant expérience de 36 ans VRD routes ou suivi de chantier cherche emploi dans ce domaine.
Tél : 0540.55.06.19

Homme ayant longue expérience dans le domaine bâtiment suivi de chantier ou chef de chantier cherche emploi dans ce domaine
Tel : 0551.40.95.83

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

Homme cherche emploi comme gardien ou autre équivalent. Libre de suite
Tél : 0551.40.95.83

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

J.H., 35 ans, superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale, privée ou étrangère.
Tél. : (0558) 39.96.59

Architecte, 5 ans d'expérience, maîtrise outil informatique, cherche emploi, étudie toute propositions.
Tél : (0550).50.95.89

Licencie en science commercial.OPT :Marketing+EN cours MBA Marketing management spé. PGSA
OPT : Marketing Management avec 02 ans d'exp.
Cherche emploi TEL :06 66 56 86 77

M. A/Ingénieur d'Etat en génie des procédés «Chimie industrielles» Expérience professionnelle : télé-conseiller (02 mois)Expérience : Chef de projet (département d'étude) pour les grands travaux hydrauliques (06 mois). Formation : diplôme en «Traitement des eaux potables ».
Tél. : (0796) 80.28.05 (0552) 39.30.02

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

J. F., 33 ans CMTC, 11 ans exp. Cherche emploi comme chef service finance et comptabilité maîtrise l'outil informatique, PC compt., PC paie, Intelix et Outlook.
Tél. (0554) 88.00.95.

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

AVIS DE CONDOLEANCES

Monsieur DJIDA Amar Directeur de l'Unité Imprimerie ANEP Rouiba, profondément touché par le décès de la Mère de Monsieur **TAIBA Hacéne,** présente à ce dernier ainsi qu'à sa famille ses sincères condoléances les plus attristées et l'assure en cette pénible circonstance de sa profonde compassion.

« Puisse Dieu le Tout-Puissant accorder à la défunte Sa Sainte Miséricorde et l'accueillir en son vaste Paradis ».

A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية بجاية
دائرة بجاية
بلدية بجاية

المجلس الشعبي البلدي
مصلحة : م.ت.ش.ق
رقم : 15/269

إعلان لإعداد شهادة الحيازة

تطبيقا للمرسوم رقم 91/254 المورخ في 27 جويلية 1991، قدم السيد:
01- بوراي عبد الحميد، المولود ببجاية في 1969/06/04
الساكن / بحي 120 مسكن CNL عمارة 21 رقم 11 الناصرية بجاية
ملف يتضمن طلب تسليم شهادة الحيازة للعقار التالي :
قطعة أرضية عارية تقع ببلدية بجاية دائرة بجاية ولاية بجاية بالمكان المسمى "سيدي احمد أويوقوت" قرية تالة مرخة.
تقدر مساحتها بـ (174.00) م²
يحدها :
من الشمال : ملكية عثماني بلال
من الجنوب : ملكية براهيمي فضيلة
من الشرق : ملكية بوخيمة نبيل
من الغرب : طريق
فعلى كل شخص له مطالب أو اعتراضات على تحرير هذه الشهادة أن يقدمها إلى مقر بلدية بجاية مديرية التنظيم والشؤون القانونية لمدة أقصاها شهرين (02) من تاريخ نشر هذا الإعلان.
للإعلان رئيس المجلس الشعبي البلدي

Réf 118/15

pensée

Déjà 11 années, le 28 décembre 2004, que nous a quittés à jamais pour un monde meilleur, notre chère et adorable épouse, fille, mère, sœur et grand-mère

MEHADJRI Hassina épouse GUEDADA

Malgré ces années, ton affection et ta tendresse continuent de nous manquer et nous manqueront toujours.
Malgré ton absence, tu demeures toujours vivante dans nos cœurs.
Nous demandons à tous ceux qui l'ont aimée d'avoir une pieuse pensée à sa mémoire.
Puisse Dieu Tout-Puissant l'accueillir en Son vaste paradis et lui accorder Sa sainte miséricorde.
Repose en paix, Hassina.

Villa

Vends villa R+1, résidence La Roseraie à Ouled Fayet – Alger160 m² bâtis/422 m² Prix : 7,5 M

Tél. (0661) 69.36.30

Location appartement

Loue F3 csb rez-de-chaussée Clôturé. Eau + gaz (Rouiba)

Tel : 0554.12.31.44

Duplex

Vends duplex résidence Les Jasmins à Sidi Mnif, Zéralda.200 m², entrée et garage personnels. Prix : 13 millions le m².

Tél. (0661) 69.36.30

Société SHRL ALDZ ALGERIE

Cherche comptable (femme), moins 40 ans, un déclarant de douane (homme) expérience plus de 03 ans.

Tél. (0553) 58.89.97

Location

Cherche un F5 niveau de villa ou appartement pour location particulier, à Dar El Beida.

Tél: (0560) 35.17.68

A vendre

Part à Part vend duplex 200 m2 entrée et garage indépendants. Sortie Zéralda

Tél : 0555 83 33 70

CHERCHE

Ouvrières ou Apprenties BRODERIE A LA MAIN (CHAARA)Bouzereah et environs

Tél : 0561.27.63.28 / 0556.19.83.74

A vendre

Part à Part vend duplex 200 m2 entrée et garage indépendants. Sortie Zéralda

Tél : 0555 83 33 70

Vente des matériels de construction :

-Elément en casier
-Appuis verticaux télescopique réglables.
-Trépied en acier galvanisés

Tél. : 0550 77 90 14

A VENDRE

Particulier vends fourgon frigorifique Master année 2014

Tél: 0774.31.50.37
0542.28.01.25

VEND

Appartement F4 5éme étage W. Alger, Dely Brahim (Ain Allah) prés de la Mairie, lotissement calme, avec acte 102 m2

Tél : (0556).53.17.97

A VENDRE

Terrain 2300 m2 avec maison F5 à 4 km de Miliana

Tél : 0772 73 24 72

LE JEUNE INDEPENDANT

www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
Quotidien national d'information
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger.

Tél. : (021) 67.07.48 / 49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax : (021) 67.07.46

Publicité
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
AMINE ALOUACHE
direction@jeune-independant.net

Directeur de la Rédaction
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaia
Bejaia : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N° 10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2015
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

LES CINQ ALIMENTS CLÉS POUR RETROUVER SON POIDS

ABRICO

Riche en fibres, en potassium, en vitamines « bonne mine ». Sa haute tenue en pectines, fibres ultra-douces et ultra-performantes pour couper la faim. Les intestins les plus réfractaires les tolèrent. Son apport confortable en potassium le hisse au rang convoité des meilleurs sources de ce minéral antirétention d'eau. Une vraie garantie antigonflette !

Sa faiblesse calorique rapportée à une bonne densité en fibres, vitamines et minéraux, tous utiles pour mincir sans agresser l'organisme

POULET, UN BIJOU DE PROTÉINES

Un régime minceur sans poulet, ce n'est pas un régime. Il est ultra riche en protéines light (blanc). En grillade, en plancha ou froid, profitez de l'été pour manger du poulet le plus souvent possible. Sans la peau, le poulet est riche en protèines maigres et très digestes. L'aile ou la cuisse fourmillent de vitamines B et de minéraux "minceur" tels le fer, le zinc.

TOMATE

C'est l'été, le moment des saveurs alors pas question de se passer de sa jolie couleur, de ses fibres, de sa vitamine C. Son ultra-polyvalence explique son omniprésence dans le frigo (tomate nature), en boîte (coulis, tomate pelées) et au congélateur (soupe, velouté) et lui permet de remplacer avec brio sel, gras ou tout autre additif plus douteux sur le plan silhouette

CREVETTE

La crevette est un grand classique des régimes... à condition de ne pas manger la tête, où se concentrent le gras et le cholestérol. On fait difficilement plus riche en protéines. Quant aux glucides et aux graisses, à part quelques traces d'oméga 3, elle n'en renferme pas, tout simplement.

Elle se compte bonne source de vitamine B3 et contribue à la production d'énergie.Comprenez: grâce à la B3, on grille tout, on ne stocke pas. En plus, elle apporte une bonne quantité de sélénium, minéral anti-âge et antikilos majeur.

SE RONGER LES ONGLES...
COMMENT ARRÊTER!?!



La première chose à faire, c'est de te motiver et de te convaincre que tu dois arrêter ! Dis-toi que pour les autres, quelqu'un qui se bouffe les ongles est forcément un peu chelou... En plus, ils perçoivent tout de suite ton manque de confiance en toi et ton stress. Pour la dragueur, c'est pas le top. Retrouver de belles mains, ça pourrait faire monter ton capital séduction...

Pas facile de trouver la bonne méthode : On a listé les trucs qui marchent pour arrêter...

- Le vernis amer : c'est comme du vernis, sauf qu'il a un goût dégueu... Tu peux en trouver en pharmacie ou dans les grandes surfaces.
- Les faux ongles : si tu te colles des faux ongles, les tiens seront recouverts et tu ne pourras plus y toucher. Pour les filles uniquement !
- Les pansements : si tu as un ongle fétiche sur lequel tu t'acharnes, pose un pansement dessus !
- L'onglerie : prendre soin de ses ongles, c'est un bon truc pour arrêter de les ronger. Les esthéticiennes des ongleries connaissent bien le problème. Dès la première visite, tu trouveras tes ongles plus jolis et t'auras envie que ça dure !
- Le chewing gum : avoir un truc dans la bouche, ça évite que tu y mettes tes doigts. En plus, mâcher du chewing gum, ça détresse. Fais attention quand même à ne pas te décrocher la mâchoire !
- L'élastique ou le trombone à tripoter. Il t'occupe les mains et pendant ce temps, tu ne joues plus au rongeur.

LA TENDANCE DE COSMÉTIQUE BIO



la cosmétique bio: a pour rôle de respecter l'environnement et la santé à la fois.

"Bio" vient du grec bio qui signifie la vie, le vivant. La bio-attitude, c'est devenu un réel état d'esprit. Voilà pourquoi les gammes de produits, aux vertus issues du vivant, plus ou moins glamour dans la texture, le parfum et le packaging, ont le vent en poupe.

Les cosmétiques bio n'utilisent pas de conservateurs comme les parabènes, ni de colorants ou de parfums de synthèse. Les émulsions (avec eau) sont dans des flacons "airless", protecteurs et hermétiques. Les baumes et les huiles (sans eau) utilisent des huiles essentielles qui servent de conservateurs

Dans le domaine de la cosmétique bio, 260 ingrédients sont autorisés, contre 6 000 dans la cosmétique traditionnelle. 95 % des ingrédients sont d'origine naturelle, les 5 % restants faisant partie d'une liste restreinte de 5 conservateurs autorisés.

Le cahier des charges impose aussi des exigences sur l'emballage recyclable.

OÙ SE TROUVENT LES VITAMINES

VITAMINE B2 :



Vitamine B2: se trouve dans les mêmes produits que la vitamine B1.

La vitamine B2 intervient dans le processus d'oxydation cellulaire (respiration). Elle est également essentielle pour bien digérer les hydrates de carbone, mais aussi pour profiter au maximum des protéines et des corps gras.

L'organisme a besoin de cette vitamine pour produire et réparer les tissus et les membranes du corps. Elle aide à mieux supporter le stress. Sa carence entraîne un arrêt de la croissance, des troubles de la peau et des muqueuses.

ASTUCE... ASTUCE... ASTUCE... ASTUCE...

Pour faire passer une crise de hoquet

-Prenez un sucre.
- Trempez le dans du vinaigre.
- Et manger le sucre vinaigré.

Si vous n'avez pas ou n'êtes pas très attirer par le sucre au vinaigre...

Vous pouvez aussi essayer avec du jus de citron.

- Pressez-vous un peu de citron pure dans un verre et avalez.

Sinon il vous reste la bonne et vieille méthode !

- Inspirez, et bloquez-vous la respiration quelques instants.

Salade de pommes de terre bien blanche

Dans l'eau de cuisson de vos pommes de terre ajouter un peu de vinaigre ou du jus de citron. Votre salade sera bien blanche et non grisâtre comme il arrive de le voir. Vous pouvez également mélanger tous vos ingrédients deux jours avant à condition de ne pas utiliser de la vraie mayonnaise.

Comment enlever l'acidité dans vos sauces tomates

Pour enlever l'acidité dans vos sauces tomates, ajouter 1/4 c. thé de bicarbonate de soude(soda à pâte) à la sauce pendant la cuisson.

conserver la couleur des légumes colorés

Vos légumes cuits, surtout les verts, perdent de leur couleur ? Un geste suffit pour qu'ils soient plus éclatants !Préparez un grand volume d'eau bien froide, dans un saladier par exemple. Dès la cuisson de vos légumes finie, plongez-les dans cette eau froide pour fixer la couleur. Ils en seront aussi plus croquants !

Viande de veau farcie à l'oeuf



Ingrédients :

- 6 biftecks de 100 g
- 6 œufs durs
- 1 dl d'huile
- sel
- poivre

Préparation :

■ Bien aplatir les biftecks, les assaisonner de sel et poivre, mettre au milieu de chacun un œuf dur qu'on aura probablement débarrassé de la coquille, rouler la viande autour de l'œuf et la ficeler en ayant soin de respecter la forme de l'œuf.

■ Mettre par ailleurs l'huile dans une cocotte en fonte, y placer la viande ficeler, faire cuire à couvert et à feu doux. Lorsque la viande est cuite, sortir du feu.

■ Mettre les rouleaux de viande dans un plat. Laisser refroidir.

■ Déficeler et couper en rondelles qui serviront à accompagner un plat de légumes ou à être présentées ainsi avec une salade verte on peut les faire accompagner de jus dans une saucière, ou les servir avec une sauce tomate.

Gâteau glacé à l'orange



Ingrédients :

- 2 œufs
- 200 g de farine
- 150 g de sucre en poudre
- 1 yaourt nature
- 1 sachet de levure
- 150 gr de beurre
- Glaçage à l'orange

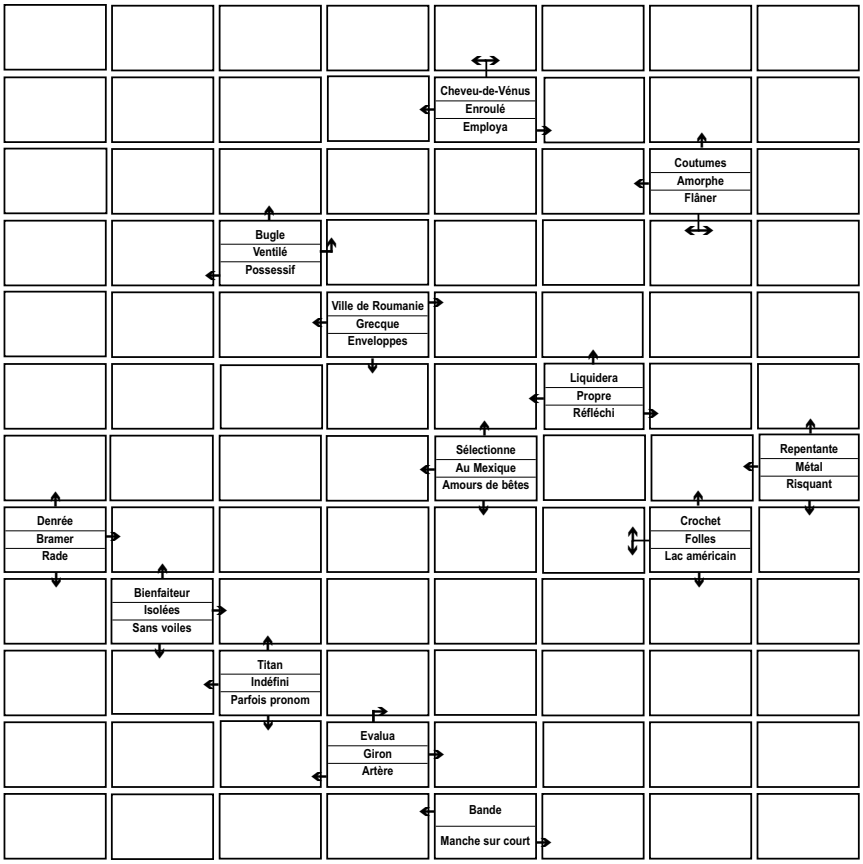
Préparation :

■ Battre les œufs, ajouter le beurre, le zeste de l'orange et le sucre, fouetter à fin d'obtenir un mélange homogène. Ajouter la farine tamisée avec la levure, le yaourt, l'huile et continuer de battre.

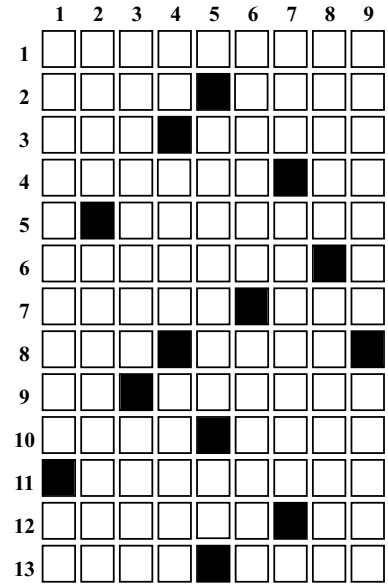
■ Verser dans plat beurré allant au four. Cuire 40 min.

■ Après refroidissement napper le gâteau avec le glaçage d'orange et servir.

Mots fléchés n° 1378



Mots croisés 9/13 n° 1378



HORIZONTALEMENT

1. Spécialités paramédicales - 2. Séjour divin - Gamin de Paris - 3. Produit de tri - Novice - 4. Inspiré par la camaraderie - Donc perceptible - 5. Assemblée - 6. Appuyé par une caution - 7. Valse par exemple - Pianiste français - 8. La musique par exemple - Crie sous bois - 9. Qui a vu le jour - Déshabillé - 10. Accessoire de plongeur - Epoques - 11. Bizarre - 12. République slave - Mis pour le spécialiste - 13. Crochet de boucherie - Etable à porcs.

VERTICALEMENT

1. Détonant - Pronom réfléchi - 2. Fromage hollandais - Vestes de marins - 3. Souhaitant - Poissons - 4. Bien branché - Poils protecteurs - Mode de cuisson - 5. Région allemande - Soldat américain - 6. Qui ont leur raison d'être - Reconnus - 7. Graminée - Antre de bête - 8. Elle nous fait suer - Espéré - 9. Localisent - Lente érosion.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1377

Horizontalement

ECROULER
COUP - ENA
HUTTES - P
IL - ETAGE
NET - AIRE
AURA - TA -
- VIDA - TP
OR - RUGIR
BETE - ANE
E - ETAIES
RUS - REES
ENTRE - SE

Verticalement

ECHINA - OBERE
COULEUVRE - UN
RUT - TRI - TEST
OPTE - ADRET - R
U - ETA - AU - ARE
LESAIT - GAIE -
EN - GRATINEES
RAPEE - PRESSE

SOLUTION N° 1377

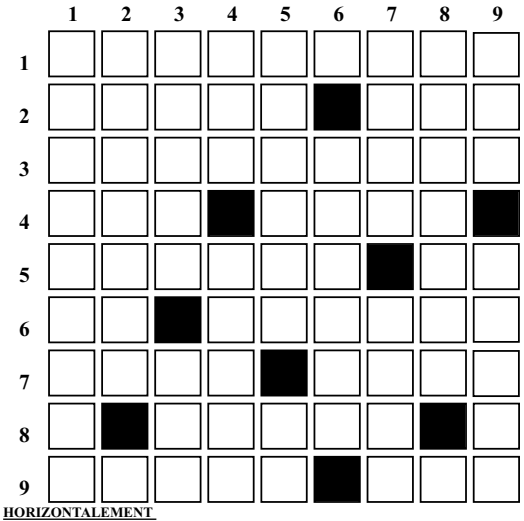
HORIZONTALEMENT

CACHALOTS
EQUILIBRE
NUI - ETUI -
SATAN - SOC
UV - BENI- H
RIAS - IENA
ETC - GARAS
E - CARI - PS
- SUMO - BOA
TE - ENVOL -
AMANDINES
RAIDES - OU
DINA - ETNA

VERTICALEMENT

CENSUREE -
TARD
AQUAVIT -
SEMAI
CUIT - ACCU -
AIN
HI - ABS - AMENDA
ALENE - GRONDE
- LIT - NIAI - VISE
OBUSIER - BON -
T
TRIO - NAPOLEON
SE - CHASSA
- SUA

Mots croisés 9/9 n° 1378



HORIZONTALEMENT

1. Qui urgent - 2. Aux anges - Des lustres - 3. Corps des évêques - 4. Sous la croûte - Obtempéré - 5. Il a la voix voilée - Mot puéril - 6. Il est jeté pour jouer - Jeune noble - 7. Apparu - Etat d'Europe - 8. Partir - 9. Surveillée - Première dame.

VERTICALEMENT

1. Longuement réfléchi - 2. Vols avec violence - 3. Bac de cuisine - Capucin - 4. Situé à l'étude - Cellule femelle - 5. Réprimanda - Largeur d'étoffe - 6. Endettée - 7. Insecte des étangs - Bouquiner - 8. Tirer après soi - 9. Manche sur court - Singe.

SOLUTION N°1377

HORIZONTALEMENT

NOTAMMENT
ARE - AUDIO
TA - SURIMI
INTOX - LET
OTAN - MES -
N - MOTUS - O
AVISER - US
LIS - RESTE
ETAT - REER

VERTICALEMENT

NATIONALE
ORANT - VIT
TE - TAMISA
A - SONOS - T
MAUX - TER -
MUR - MURER
EDILES - SE
NIMES - UTE
TOIT - OSER





soduku 107

Pour jouer au Soduku

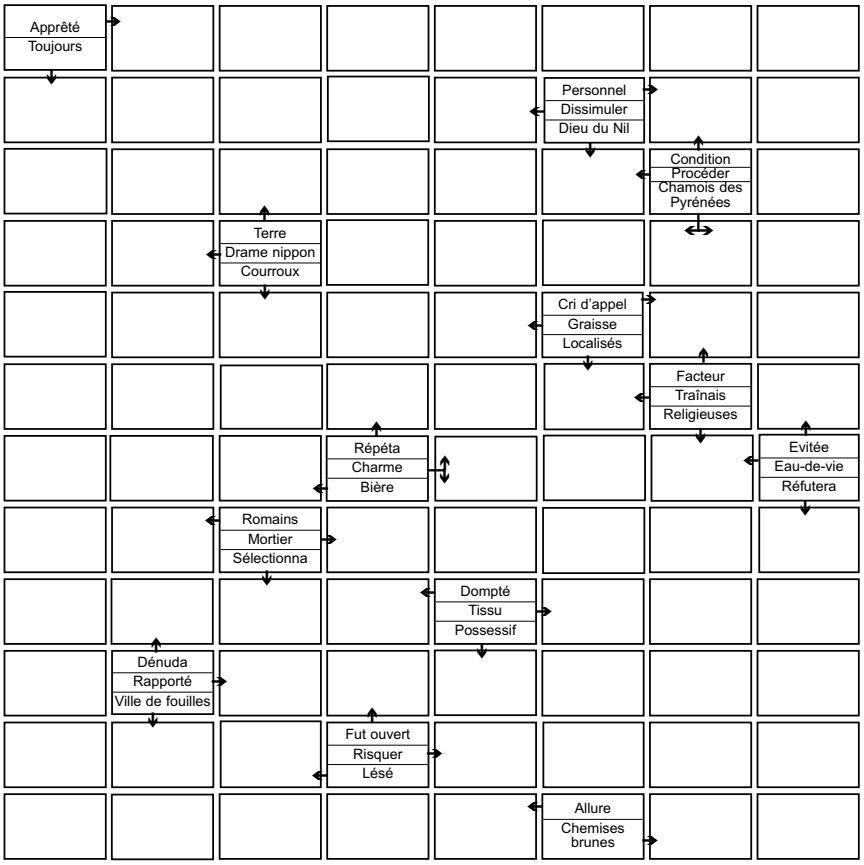
- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

						6	8	
	6	4						2
3		7		8				
1	3				5			
6			8		2			1
			3				2	7
				5		8		9
2						3	4	
	9	1						

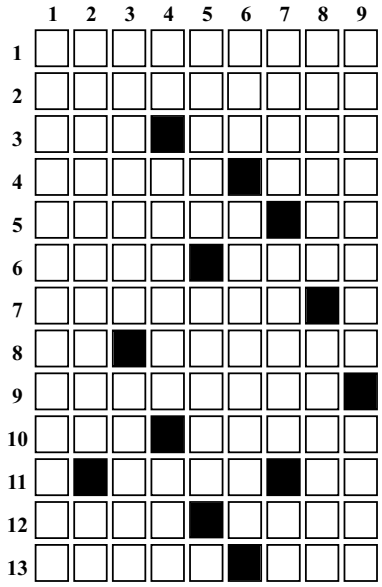
SOLUTIONS

4	1	3	7	5	8	6	9	2
9	2	8	6	3	1	4	5	7
7	6	5	2	9	4	3	8	1
1	8	2	3	7	6	9	4	5
6	9	4	8	2	5	7	1	3
3	5	7	1	4	9	2	6	8
8	3	9	4	1	7	5	2	6
5	7	6	9	8	2	1	3	4
2	4	1	5	6	3	8	7	9

Mots fléchés n° 1479



Mots croisés 9/13 n° 1479



HORIZONTALEMENT

1. Désorientées – 2. Monochrome – 3. Montagne – Ville française – 4. Echappé – Système antiblocage – 5. Abandonnés – Parcouru – 6. Chanteur français – Ville d'Italie – 7. Se répand en colonies – 8. Négation répétée – Fûts – 9. Serrée fortement – 10. Magicienne – Querelle – 11. Attachée – A rembourser – 12. Appareil de levage – Aigre – 13. Posas un œil – Cales.

VERTICALEMENT

1. Gain très élevé – 2. Campus – Sur une borne – 3. Rigoles à demi – Revoit son texte – 4. D'où partent les ordres – Gonflé – Ville du Pérou – 5. Perle du matin – Nuancé – 6. Bout de terre – Avertissements mêlés de reproches – 7. Boisson – Nonchalante – Rayons pour bronzage – 8. Faux platane – Reste de bûche – 9. Erotiques – Pigeonnées.

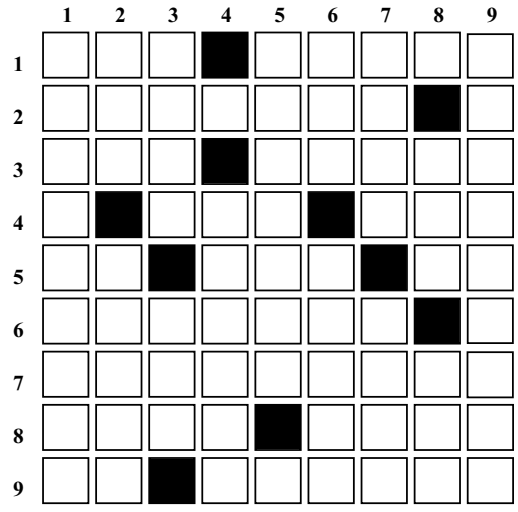
SOLUTION MOTS FLECHES N° 1478

Horizontalement

FEUTRAGE – ALERTE – E – LUI – URNE – FIESTA – AVALS – RE – PET – ISSU –
INNEE – EN – ETA – IE – SENT – EST – ENROULE – IGUE – A – SEREIN – PRE
ERIE – SOT – A – EVINCA – UNIS – ETES – IN – GEOLE – ECRANS
SOS – PELE – VISES – RD – TEE – BRAVEE – T – ENTETE – ADRET
TU – BERET – AG – ESPAR

Verticalement

Mots croisés 9/9 n° 1479



SOLUTION N° 1478

HORIZONTALEMENT
DEGENERER
INUTILITE
AVE – GATES
BOSSER – SI
LI – ORGE – G
O – MU – IRAN
TOUSSE – NE
IRE – USNEE
NETTE – LES

VERTICALEMENT
DIABLOTIN
ENVOI – ORE
GUES – MUET
ET – SOUS – T
NIGER – SUE
ELARGIES –
RIT – ER – NL
ETES – ANEE
RESIGNEES

HORIZONTALEMENT

1. Il porte les voiles – Pantoufles – 2. Champignon – 3. Pot – Non étrennés – 4. Opéré – Danseur d'opéra – 5. Note de musique – Chose latine – Apparu – 6. Tirer une conséquence d'un fait – 7. Incident – 8. Compulsera – Prince de Troie – 9. Réfléchi – Remorquées.

VERTICALEMENT

1. Objets de toute nature – 2. Principe de vie – Souhait – 3. Mania doucement – Métal – 4. Dans le temps – Rouge – 5. Gîte de tourbe – 6. Amérindien – Répandre – 7. Possessif – Courroie de direction – 8. Supporter – Issue – 9. Alimentes.

SOLUTION N° 1478

HORIZONTALEMENT
RADIATION
AGI – MINCE
PREFEREES
PESER – LAC
REER – IENA
O – LOING – F
CB – CODAGE
HUME – ONU –
ETE – ENTES
MASURE – TE
EN – NESS – M
NEVA – IODE
T – SURETES

VERTICALEMENT
RAPPROCHEMENT
AGREE – BUTANE –
DIESEL – MES – VS
I – FEROCE – UNAU
AMER – IO – ERE – R
TIR – INDONESIE
INELEGANT – SOT
OCEAN – GUET – DE
NESCAFE – SEMES

soduku 208

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

				5				9
5	4				6			1
					3		7	4
		1	2			4		
		4	3		8	6		
		8			4	1		
2	1		9					
4			6				5	8
8				4				

SOLUTIONS

3	1	9	5	8	6	7	2	4
6	8	4	9	7	2	5	3	1
2	7	5	3	1	4	9	6	8
5	4	1	8	3	9	2	7	6
7	3	2	1	6	5	4	8	9
8	9	6	2	4	7	3	1	5
4	5	7	6	2	1	8	9	3
1	2	8	4	9	3	6	5	7
9	6	3	7	5	8	1	4	2

TF1 — 20.55 : Joséphine, ange gardien - Les anges



Téléfilm avec Victor Quilichini, Victor Quilichini…
Joséphine, ange gardien - Les anges Joséphine apparaît en plein musée du Bourget. Elle rencontre de Claire et Simon, son fils de 10 ans. Claire a fait appel à elle car le jeune garçon souffre de l'absence de son père, décédé dans un accident. Simon est passionné d'aéronautique, un moyen de se rapprocher de son père.

CANAL+ — 21.01 : A Most Violent Year



THRILLER avec Oscar Isaac, Jessica Chastain…
A Most Violent Year En 1981, à New York. Immigré ambitieux, Abel Morales dirige avec sa femme Anna, fille d'un truand de Brooklyn, une entreprise de fioul, qu'il souhaite développer grâce au rachat d'un terrain stratégique au bord du fleuve. Mais une série de braquages violents sur ses camions ruine peu à peu sa réputation et son business. Sans céder à la violence, Abel décide de garder les mains propres face à des concurrents puissants.

M6 — 20.55 : Incognito



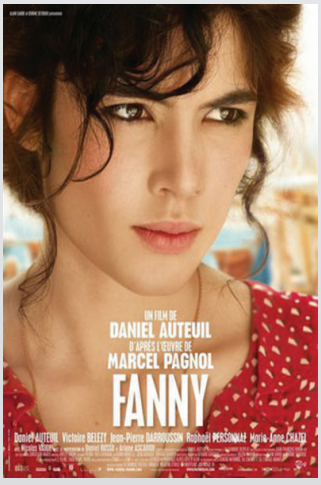
Comédie avec Bénabar , Jocelyn Quivrin…
Incognito Lucas et Thomas ont un groupe de rock. Après un énième concert sans succès, Thomas disparaît. Dix ans après, Lucas ne fait plus de musique. Francis, un ami casse-pieds, vit chez lui. Par hasard, Lucas trouve un carnet de chansons écrites par Thomas. Il se les approprie et devient une star de la chanson. Sa vie change mais Francis vit toujours chez lui. Un jour, il croise par hasard Thomas, revenu d'Inde.

France 2 — 20.55 : Le dernier Gaulois



Télé-Loisirs
Le dernier Gaulois En 52 avant J.-C., dans la forteresse d'Alésia, Apator, un chef gaulois, est épuisé après quarante jours de siège. Ses armées se préparent à charger contre les légions romaines qui les ont encerclées. Comment Apator en est-il arrivé là ? Un an plus tôt, son peuple était encore l'allié de Rome. En suivant le parcours d'Apator et de son fils, ce docu-fiction fait revivre le destin de tout un peuple. Entre rivalités, conflits familiaux, stratégies militaires et trahisons, l'histoire de famille …

France 3 — 20.55 : Fanny



Drame avec : Raphaël Personnaz, Daniel Auteuil
Fanny Marius vient de s'embarquer pour cinq ans sur «La Malaisie». Fanny semble dépérir tandis que César attend chaque jour un courrier de son fils. Quand la première lettre arrive enfin, César et Fanny comprennent que Marius ne pense pas beaucoup à eux. Pendant ce temps, Panisse vient une nouvelle fois de mander la main de sa fille à Honorine. C'est alors que Fanny annonce à sa mère qu'elle est enceinte de Marius.

TV5MONDE — 21.00 : Les amis à vendre



Téléfilm avec Matthieu Rozé, Aliénor Marcadé-Séchan…
Les amis à vendre Jacques et Odile ont une belle maison et beaucoup d'argent. Mais ils s'ennuient dans leur ménage. Un jour, Jacques et Odile profitent d'une offre promotionnelle dans un supermarché pour « acheter » un couple d'amis, Guy et Juliette, qu'ils installent dans un placard. Ces derniers ne cessent de complimenter leurs propriétaires et sont prêts à tout pour leur faire plaisir.

AVEC L'AIMABLE AUTORISATION DE :
autoalgerie.com

USINE D'ASSEMBLAGE DE TRAMWAYS À ANNABA :

UN NOUVEAU FLEURON INDUSTRIEL SUR LES RAILS



Cital Annaba, une joint-venture entre l'Entreprise du métro d'Alger (EMA), Ferrovial et Alstom (France) pour l'assemblage et la maintenance des tramways, inaugurée en 2015, est un nouveau fleuron industriel désormais sur... les rails.

Les rames assemblées à Annaba, de type "Citadis", sont "exactement de la même qualité que celles qui sortent à La Rochelle (France), le site historique d'Alstom, ou à Barcelone, affirme le directeur de Cital, Pietro Silvestro, tout fier de montrer un carnet de commande de 213 rames à livrer d'ici à 2019.
La toute nouvelle usine Cital, qui affiche à l'heure actuelle une capacité d'assemblage de cinq (5) rames de tramway par mois, est appelée à "monter en cadence au fur et à mesure de l'élargissement des options d'intervention de filières industrielles de l'entreprise", ajoute M. Silvestro.
Née de la volonté de l'Algérie de se doter d'une industrie moderne d'assemblage et de maintenance dans le domaine ferroviaire, Cital est chargée de satisfaire les besoins nationaux en tramways à travers la mise en place d'une industrie à la hauteur des objectifs économiques tracés par le gouvernement.

INDUSTRIE AUTOMOBILE EN ALGÉRIE :

Nissan et un chinois arrivent, VW intéressé



C'EST LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE et des mines, M. Abdesselam Bouchouareb, qui a annoncé dans un entretien donné au quotidien francophone l'Expression que Nissan et un constructeur chinois s'apprêtent à installer des unités de production en Algérie.
Dans un entretien accordé au quotidien francophone l'expression, le ministre de l'industrie et de mines, M. Abdesselam Bouchouareb a fait part de la volonté de Nissan et d'un constructeur soutenu par l'état chinois d'installer des unités de production en Algérie. Il a également fait part de l'intérêt de Volkswagen de faire de même, "sous une forme qui reste encore à définir".
Ces constructeurs s'ajoutent à celui qui opère déjà, Renault, ainsi qu'à ceux dont les projets sont bien avancés, à savoir Peugeot, Fiat, Iveco et Hyundai.
Au sujet des objectifs, le Ministre de l'Industrie a ajouté : " Notre objectif d'ici deux ans est d'atteindre les 200.000 unités. Développer l'industrie automobile et la mener vers l'excellence ne peut se faire sans un ancrage profond de la filière et un élargissement des domaines de compétences. Nous travaillons à construire une filière complète en termes de métiers et de prestations afin de permettre aux constructeurs, équipementiers et sous-traitants un niveau de compétitivité élevé pour partir à la conquête de nouveaux marchés à l'international. Nos deux orientations c'est l'intégration et l'export."

RENAULT ALGÉRIE :

GT Line+, nouvelle série spéciale sur la Renault Clio



APRÈS la Renault Clio GT Line, Renault Algérie lance une nouvelle série spéciale portant la même dénomination affabulée du signe « + » qui gagne en sportivité intérieure.
Reprenant les attributs de la Renault Clio GT Lineà l'image des boucliers avant et arrière spécifiques, la touche « Dark Metal » sur certaines parties de la caisse, des feux diurne intégrés, des Jantes 17" ainsi qu'une canule d'échappement spécifiques, cette nouvelle série spéciale s'offre un intérieur différent avec la sellerie à damier GT, un volant sport, des pédaliers en aluminium, et une personnalisation « Dark Metal » des contours d'aérateurs et des contre-portes entre autres. La Renault Clio GT Line+ embarque les équipements suivants :
- ABS
- Assistance au Freinage d'Urgence (AFU)
- Régulateur - limiteur de vitesse
- ESP/ASR
- Airbags frontaux et latéraux conducteur et passagers
- Direction assistée électrique à assistance variable
- Aide au parking arrière avec caméra de recul
- Ordinateur de bord
- Climatisation régulée
- Carte Renault mains libres (accès, démarrage, condamnation à l'éloignement)
- Allumage automatique des feux et des essuies-glace
- Rétroviseurs extérieurs électriques et dégivrants / rabattables électriquement
- Lève-vitres arrière électriques
- Écran multimédia tactile 7"
- Feux de jour à LED
- Rétroviseurs Dark Metal
- Canule d'échappement GT
- Toit en verre fixe panoramique (en option : + 70.000 DA)
- Vitres arrière surteintées (en option : + 10.000 DA)
- Jantes alliage 17" GT Dark Metal
- Sièges avant Sport avec renforts latéraux
- Décors intérieurs GT
- Pédalier aluminium
- Seuils de portes Renault Sport
- Peinture métallisée (en option : + 20.000 DA)

Affichée à 2.145.000 DA (hors options) au prix catalogue, la Clio Gt Line+ entame sa commercialisation avec un offre de lancement la positionnant à partir de 1.790.000 DA TTC

BMW : Un quatre-cylindres sous le capot de la Série 7



POUR LA PREMIÈRE FOIS de sa longue carrière, la BMW Série 7 va être mue par un bloc quatre cylindres. Lancée en 1977, la Série 7 est devenue au fil des années le vaisseau amiral de BMW, un véhicule haut de gamme qui fait la part belle aux nouvelles technologies et surtout aux blocs dignes de son rang, avec le L6, V8 et V12 au menu. La sixième et nouvelle génération qui a été dévoilée cette annéevient chambouler un peu cette tradition puisqu'elle abrite pour la première fois de l'histoire de ce modèle un bloc quatre cylindres.
Tout a débuté avec la 740e. Cette dernière propose une configuration hybride associant un 2.0-litres quatre cylindres, un bloc essence Twin Power Turbo développant 258 ch de 5 000 à 6 500 tr/mn, à un moteur électrique de 95ch, soit une puissance cumulée de 326 ch et un couple total de 500 Nm. Mais cette fois-ci, il s'agit de nouvelles offres qui se contenteraient uniquement du 2.0-litres Twin Power Turbo sur les 730i et 730iL, comme sur la 740e il développe 258ch et est associé a une transmission automatique 8 rapports. Ces versions sont d'ailleurs déjà référenciées dans le catalogue BMW (voir image).
Une offre qui élargit donc la gamme Série, BMW proposant ainsi sur le même modèle, L4, le L6, V8 et V12, sans oublier la version eDrive hybride. Une nouvelle offre qui va permettre à BMW de faire baisser le ticket d'entrée à la famille Série.
Un choix qui va également dans le sens des dernières évolutions du segment premium, certaines marques n'hésitant plus à proposer ce genre de bloc sur de tels modèles, comme le fait Volvo avec sa nouvelle famille de moteurs qui n'est composée que de quatre-cylindres.

Futur SUV Skoda : **KODIAQ PLUTÔT QUE KODIAK**



KODIAQ plutôt que Kodiak. C'est vraisemblablement le nom qu'a choisi Skoda pour son futur SUV sept places.
Nos confrères d'Auto Bild ont avancé, avant-hier, le nom Kodiak comme étant l'appellation du futur grand SUV de Skoda, attendu pour fin 2016.
Les Allemands ont peut-être vu, ou plutôt "entendu" juste la partie phonétique. Il devrait en être un peu autrement pour l'écrit, puisque nos propres recherches nous ont orientés vers une appellation qui sonne pareil, seulement, les Tchèques ont choisi d'enregistrer le nom KODIAQ plutôt que KODIAK, soit la lettre Q à la place du K à la fin.
Pour rappel, le Kodiak est une race d'ours de grande taille de la famille des ours bruns d'Alaska.
Ceci abonde dans le sens de ce que Auto Bild a annoncé et confirme donc, que le futur SUV Skoda devrait bien porter le nom Kodiaq.

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	06:08	12:31	15:03	17:24	18:48
CONSTANTINE	06:12	12:35	15:09	17:30	18:54
ALGER	06:27	12:50	15:22	17:43	19:07
OUARGLA	06:11	12:41	15:25	17:47	19:05
CHLEF	06:33	12:57	15:30	17:52	19:15
MOSTAGANEM	06:38	13:02	15:36	17:58	19:20
ORAN	06:40	13:04	15:39	18:01	19:24

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5359 - MARDI 17 RABIE EL AWAL 1436

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Max	Min
Alger	20°	11°
Oran	22°	10°
Constantine	17°	3°
Ouargla	20°	5°

55 PERSONNES, DONT 2 MINEURS, ARRÊTÉES DURANT LA SEULE JOURNÉE D'HIER

Trois tentatives d'émigration clandestine déjouées à Annaba

Trois nouvelles tentatives d'émigration clandestine ont été déjouées au large d'Annaba, hier, donnant lieu à l'arrestation de 55 individus dont 2 mineurs et une jeune fille, selon des garde-côtes qui ont précisé que, pour la première fois, une de ces tentatives a été effectuée en plein jour.



DR

Une embarcation de fortune, dans laquelle s'étaient entassées 17 personnes dont 2 mineurs de 16 et 17 ans, a été, en effet, arraisonnée par une patrouille des garde-côtes aux environs de 13 h 30, à quelque 5 miles au nord-ouest de Ras El Hamra, ont encore indiqué les garde-côtes. La barque de ces «harragas» avait pris la mer vers 10 heures depuis la plage d'Oued Bagrat, dans la commune de Seraïdi, selon les détails révélés par l'unité territoriale de ce corps constitué. Plus tôt dans la journée, une autre patrouille des Garde-côtes avait intercepté au petit matin deux embarcations de fabrication artisanale avec à leur bord 17 et 21 personnes parmi lesquelles une jeune fille, a également indiqué la même source, précisant que l'interception a été opérée à 8 miles environ au sud-est de Ras El Hamra.

Par ailleurs, durant la journée d'avant-hier, tentative d'émigration clandestine a été déjouée. En effet, douze candidats à l'émigration clandestine ont été interceptés au large d'Annaba. Un bilan qui avait porté à 206 le nombre de «harraga» arrêtés dans cette wilaya durant le seul mois de décembre en cours, selon le groupement des garde-côtes.

Les émigrants clandestins arrêtés avant-hier matin, âgés de 20 à 32 ans, ont été interceptés à 25 miles au large de Ras El Hamra alors qu'ils tentaient de rejoindre la rive nord de la Méditerranée à bord d'une embarcation de fortune qui a pris la mer dans la soirée de samedi depuis la plage de Chatt, dans la wilaya voisine d'El Tarf, a précisé la même source.

Ils devaient être présentés, après la visite médicale d'usage, devant le procureur de la République près le tribunal d'Annaba, pour tentative d'émigration clandestine. Ce ne sont pas moins de 463 émigrants clandestins qui ont été interceptés au large de la ville d'Annaba depuis le début de l'année 2015, dont 263 durant le seul mois de décembre en cours.

M. B.

LUTTE ANTITERRORISTE

109 terroristes éliminés et 36 autres arrêtés en 2015

L'ARMÉE nationale populaire (ANP) a réussi durant l'année 2015, à éliminer 109 terroristes et 36 autres arrêtés en 2015, indique un bilan du ministère de la Défense nationale (MDN). Selon ce bilan de la lutte contre le terrorisme de l'année 2015, 109 terroristes ont été éliminés et 36 autres ont été arrêtés, outre la saisie d'importantes quantités d'armes et de munitions, notamment 18 quintaux d'explosifs. Dans ce cadre, il est précisé que parmi les armes saisies figurent 105 unités de type Kalachnikov, 21 pistolets automatiques, 237 fusils, 8 lance-roquettes, 5 lance-roquettes de fabrication traditionnelle ainsi qu'une quantité considérable de toutes sortes de munitions dont 182 bombes artisanales, 132 mines et cinq roquettes. Un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert hier une cache d'armes et de munitions au niveau du secteur opérationnel de Bordj Badji Mokhtar, indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte antiterroriste et lors d'une patrouille de reconnaissance menée près des frontières au niveau du secteur opérationnel de Bordj Badji Mokhtar/6e Région militaire, un détachement de l'Armée nationale populaire à découvert, avant-hier, une cache d'armes et de munitions, précise le communiqué. L'opération a permis de saisir un fusil mitrailleur de type FMPK, cinq pistolets mitrailleurs de type kalachnikov, cinq roquettes RPG-7, cinq chargeurs de munitions, six grenades et 1.432 balles de différents calibres.

LE DEVOXX4KIDS ORGANISÉ À OUARGLA

Ooredoo transmet aux enfants du sud algérien la passion de la programmation robotique

DANS LE CADRE des activités du programme iStart (innovation Start), dédié à l'innovation, Ooredoo a organisé le « Devoxx4kids » qui promeut l'initiation à la programmation robotique destinée aux enfants, ce samedi 26 décembre au niveau de la Maison de Jeunes Mustapha Ben Boulaid à Ouargla.

Après son succès à Alger au mois de Juin , Oran et Constantine au mois de Septembre, en partenariat avec «Algeria Java User Group», cette initiative a été organisée à Ouargla et a regroupé 111 participants visant à les familiariser avec les différents composants électroniques, les initier à l'univers de la robotique et la programmation des objets créés pour les rendre interactifs et intelligents.

Lancé pour la première fois en Belgique en 2012, Devoxx4Kids est organisé, depuis, à travers différents pays du monde. Ooredoo a fait profiter de nombreux enfants à travers différentes régions de l'Algérie de cette initiative, réunissant à chaque occasion des filles et garçons passionnés d'informatique en les encadrant par des experts qualifiés.

Ooredoo poursuit cette opération dans d'autres villes du pays et donne son prochain rendez-vous à Annaba. A travers cette opération Ooredoo permet aux jeunes de développer leur créativité dans l'univers numérique tout en s'amusant et poursuit ainsi son engagement dans le développement et la promotion des nouvelles technologies en Algérie.

BISKRA

Arrestation de l'auteur présumé d'un triple homicide

UN HOMME de 25 ans, auteur présumé de l'assassinat de trois personnes appartenant à une même famille le 16 octobre dernier à Biskra, a été arrêté hier par les éléments de la Sûreté de wilaya, a-t-on appris auprès de ce corps constitué. Cet individu résidant à Sidi-Okba (18 km de Biskra) est un proche de la famille décimée, puisqu'il est le neveu d'une des victimes, une femme de 67 ans tuée par arme blanche en même temps que son époux, âgé de 76 ans, et de leur fils âgé de 23 ans, selon la même source. Le mobile de ce crime semble être le vol dès lors qu'au moment de son arrestation, l'auteur présumé était en possession d'une somme de 7 millions de dinars et d'un lot de bijoux en or appartenant aux victimes, rapporte notre source. La personne appréhendée sera présentée devant la justice aussitôt après l'établissement d'un dossier judiciaire, a-t-on conclu à la Sûreté de la wilaya de Biskra.

R. N.

Le trait de Sidou

L'INFLATION BAT UN NOUVEAU RECORD EN ALGÉRIE

